

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. DENIS BERGERON, président**
M. LAURENT PILOTTO, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 13

Séance tenue le 4 novembre 2020 à 19 h
Bureau d'audiences publiques en environnement
140, Grande Allée Est
Québec

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 4 NOVEMBRE 2020
MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES

FONDATION INTERNATIONALE DES ÉNERGIES
RENOUVELABLES (présentation verbale)
M. Luc Villeneuve 2
Mme JOSÉE VERMETTE (DM1897) 5
Mme ROSA ZACHARIE (DM40).....11
Mme SOPHIE BOUCHARD (DM2492, 2492.1) 15
M. DANIEL HOREN GREENFORD (présentation verbale)..... 17
Mme ÉLOÏSE EYSSERIC (DM1144)..... 24

SUSPENSION ET REPRISE

M. ANTOINE GAGNON (DM1924)..... 27
M. PIERRE DE GOURCY (DM2476, 2476.1) 30
M. ANTOINE GAGNON (DM1924)..... 35
Mme NATHALIE JACQUES (présentation verbale)..... 41

SUSPENSION ET REPRISE

M. JEAN-PIERRE LANDRY (présentation verbale) 47

SUSPENSION ET REPRISE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02 (DM678)
Mme Claudia Fortin 51
MÈRES AU FRONT (DM1887)
Mme Anaïs Barbeau-Lavalette 56

MOT DE LA FIN 62

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2020
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir, bienvenue à cette ultime séance de la deuxième partie l'audience publique sur le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec*.

10

Comme à l'habitude quelques rappels importants. Tous les propos de cette deuxième partie sont enregistrés et les transcriptions seront accessibles dans une semaine environ sur le site Web du BAPE.

15

Nous vous soulignons également que, tout comme l'initiateur du projet et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier les faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

20

Une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée des inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée.

25

Il peut s'agir par exemple de statistiques, de chiffres, de durées ou de tout autres données ou événement précis. Je vous rappelle également que la rectification ne doit pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion afin d'éviter tout débat.

30

Les rectifications pourront se faire par écrit jusqu'au 13 novembre, soit une semaine après la fin de la deuxième partie. Nous avons encore plusieurs présentations qui sont à l'horaire de cette séance.

35

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

40

M. LUC VILLENEUVE
FONDATION QUÉBÉCOISE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LE PRÉSIDENT :

45

Alors, j'invite maintenant monsieur Luc Villeneuve, s'il vous plaît.

M. LUC VILLENEUVE :

50

Vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

55

Oui, Monsieur Villeneuve, nous vous entendons. Alors, la parole est à vous, 10 minutes. La commission vous écoute.

M. LUC VILLENEUVE :

60

Merci beaucoup. Donc, bonsoir et merci de me permettre de participer à cette tribune. Ce qui me permet aussi de participer à l'avenir du Québec.

65

Donc, en 20 secondes permettez-moi de me présenter. Je suis Luc Villeneuve, président de la Fondation internationale des énergies renouvelables depuis 2009 et auteur du livre pédagogique « Urgence climatique à l'heure des choix énergétique ». Donc, un livre qui décrit les bases de chacune des énergies utilisées par l'homme qu'elles soient fossiles, renouvelables ou nucléaires.

70

Donc, le projet GNL Québec m'interpelle au plus haut point. Je vais tenter ainsi de trouver les mots justes afin de bien faire connaître les raisons qui me motivent à déposer mon mémoire sur un sujet qui est capital pour la survie de la vie telle que nous la connaissons et aussi de la survie des capitaux monétaires, dont les investisseurs, devraient se poser de sérieuses questions sur la pérennité de leur investissement. Appuyer sur des faits sur la science est sur les réalités locales.

75

Donc, l'implication des Saguenéens et des Québécois dans un projet comme GNL Québec dépasse les frontières en ce qui concerne les changements climatiques. L'humanité entière est impliquée dans le renversement des émissions de gaz à effet de serre, que ce soit à partir de source des combustibles fossiles jusqu'à la combustion de ceux-ci.

80 À la question : si ce projet est acceptable dans le milieu? Ma réponse ici est catégoriquement non. Premièrement, définissons ce qu'est le « milieu ». Donc, l'endroit dans lequel ce projet prendrait forme dans sa globalité.

85 Imaginez le contexte analogue suivant. Vous êtes sur la station spatiale internationale et une petite fuite d'un gaz quelconque se produit. Ce gaz affectant le niveau d'oxygène et ayant pour effet d'augmenter la température de l'habitacle, serait-il ignoré des astronautes?

90 Une situation comme celle-ci serait logiquement traitée dans la priorité de la plus haute importance, car de manière irréfutable la mort des habitants du vaisseau spatial devient inévitable.

95 Et bien aujourd'hui, le milieu dans lequel nous vivons ici même, nous sommes à l'heure de colmater les fuites de notre propre vaisseau spatial qui est la terre. De créer volontairement des fuites de gaz dans notre propre habitacle relève du suicide collectif.

100 Avec une prise de conscience juste, le projet GNL Québec aurait des impacts négatifs bien plus colossaux qu'il n'y paraît.

105 Bien, que le BAPE ne concerne pas directement l'extraction d'énergies fossiles, de permettre la construction d'une usine de liquéfaction à Saguenay rendrait le Québec complice du réchauffement climatique global qui maintenant, on le sait, cause des catastrophes colossales et des morts par milliers.

110 En affirmant que le projet GNL Québec contribue à la transition énergétique est, selon moi et la science tout simplement fausse. La connaissance et l'expérience que nous avons en tant qu'humains nous enseigne clairement que les puits de fracturation en amont du projet laisseraient un impact encore plus négatif que de brûler du charbon. L'erreur serait donc de continuer dans ce sens.

115 Et encore avec l'affirmation que ce projet est dans une optique de transition énergétique, oui, la combustion de gaz naturel dans des pays qui utilisent le mazout et le charbon semble plus propre au niveau local.

120 Cependant, la balance de l'empreinte carbone total du projet penche du mauvais côté lorsque nous prenons conscience des étapes d'extraction, de la construction d'un immense viaduc, du transport du gaz par viaduc, de l'énergie requise pour la liquéfaction et du transport du

gaz une fois liquéfié. Nous laissant en héritage en plus les puits d'exploitation fracturés fuyants à perpétuité.

120 Aussi, les fossiles bruts doivent demeurer dans le sous-sol. Et tous les rapports du groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC vont en ce sens. C'est une vérité qui dérange. Au niveau économique, à long terme, la clientèle décèdera tout simplement à petit feu comme cela est déjà commencé.

125 Quel genre d'investisseur souhaiterait voir sa propre clientèle mourir? Sachant aussi que les énergies fossiles ont une fin, quel genre d'investisseur voudrait y mettre son argent? Comme suggestion, pour améliorer ce projet. Je dirais : investir massivement et de façon urgente dans des projets pérennes en produisant de l'énergie à partir des déchets. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire beaucoup mieux avec ce projet?

130 Une vraie transition énergétique passe par les deux points suivants : d'efficacité énergétique et deuxièmement utiliser les ressources déjà extraites.

135 Par exemple, pour utiliser les ressources déjà extraites dérivées du pétrole comme le plastique, des technologies existent déjà. Je parle précisément ici de générer du gaz naturel en utilisant des déchets par le procédé de pyrolyse.

140 En résumé, la pyrolyse des matières plastiques dont nous sommes d'ailleurs submergés autant sur terre que dans les océans, même si elles sont contaminées, consistent à les chauffer dans une enceinte fermée, sans oxygène à des températures établies, puis les vapeurs de déchet et de plastique sont condensées pour redevenir des hydrocarbures semblables au diesel puis en gaz naturel.

145 Rassurez-vous, je ne suis pas dupe. Je suis conscient que nous avons tous besoin d'énergie pour alimenter les besoins actuels de toute l'humanité. Ma position sur ce projet est qu'il ne s'alimente pas avec la bonne source d'énergie.

150 J'affirme donc ici et j'insiste que le gros du problème du projet GNL Québec est dans la source du gaz du projet comme tel. Je tends donc la main au promoteur GNL Québec pour leur offrir mon expertise et surtout partager mes contacts pour substituer la source du gaz du projet, avec en bonus l'évitement de payer des sommes colossales que représenterait la construction d'un viaduc sans oublier une acceptabilité sociale accrue.

155 Le peuple québécois et le promoteur de GNL Québec passeraient tout simplement pour des héros de l'environnement en créant des carburants tout en nettoyant la planète.

160 Finalement, la question que le ministre de l'Environnement doit se poser ici, avant de donner son aval au projet GNL Québec, sous la forme qu'il est présenté en ce moment, est : est-ce que ce projet va dans le même sens ou s'il va à l'encontre des efforts des Québécois à abaisser les gaz à effet de serre? Déjà, de se poser la question est d'y répondre.

Merci de votre écoute et espérant un retour de la part de GNL Québec sur ma proposition.

165 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Villeneuve, d'être venu partager votre opinion sur le projet.

M. LAURENT PILOTTO, commissaire :

170 Merci, Monsieur Villeneuve.

M. LUC VILLENEUVE :

175 Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

Alors, nous vous souhaitons une bonne soirée et merci d'avoir contribué à nos travaux.

180 **M. LUC VILLENEUVE :**

À vous de même. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

185 Merci.

190 _____
Mme JOSÉE VERMETTE (DM1897)

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'invite maintenant, Josée Vermette, s'il vous plaît.

195

Mme JOSÉE VERMETTE :

Bonjour.

200

LE PRÉSIDENT :

Bonjour, Madame Vermette.

205

Mme JOSÉE VERMETTE :

Est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

210

Nous vous entendons, Madame Vermette. La commission vous écoute, 10 minutes. Alors, la parole est à vous.

Mme JOSÉE VERMETTE :

215

Bonjour à tous. Je me présente, Josée Vermette, je suis native de la région de Montréal et j'ai habité à Rimouski pour mes études universitaires. À New York pendant 25 ans, et je suis retournée au Québec dans la région du Saguenay pour y établir résidence en 2010.

220

Je me suis aperçue à quel point mon Québec avait changé et je vous dirais, pas vraiment dans le sens que j'aurais espéré le retrouver.

Je ne me suis jamais battue autant que depuis mon arrivée au Saguenay, soit pour trouver un endroit tranquille, sans bruit, soit pour préserver l'intégrité du seul et unique fjord du Québec, le Fjord du Saguenay. Je l'aime mon Québec. C'est beau. C'est splendide, partout où on va.

225

Mais la valeur de l'argent a pris le dessus comme bien des endroits dans le monde et ça fait qu'on en perd le nord. On en perd nos racines, on en perd nos valeurs québécoises.

Projets d'hydrocarbures / projets archaïques.

230

Je ne peux pas croire qu'en 2020, on doit encore se battre contre un projet archaïque comme celui de GNL Québec. Depuis le début des temps, l'humain a su s'adapter et évoluer dans sa façon de s'éclairer, se chauffer et se déplacer.

235 Il y a à peine 150 ans, on s'éclairait à la graisse de baleine. On a dû changer nos habitudes, car l'avenir des baleines était en danger. Le charbon est maintenant de plus en plus remplacé par des énergies nouvelles, parce qu'on s'est rendu compte de son impact négatif causé sur la santé humaine.

240 On sait aussi et de façon très documentée que les énergies fossiles accélèrent le réchauffement climatique, ce qui nous amène tous vers une catastrophe planétaire. Les solutions seraient d'arrêter ou tout au moins minimiser l'exploitation des énergies fossiles si on ne veut pas aggraver l'effet du réchauffement climatique.

245 On est rendu là. Pourquoi s'entêter à vouloir pousser à terme un projet d'énergie fossile comme celui de GNL Québec qui risque de continuer à détériorer de façon significative la vie sur la seule planète viable à notre portée. Il n'y a pas de Planète B.

L'eau potable.

250 L'eau potable a toujours été une richesse inouïe et essentielle pour les êtres de la planète Terre. Pourtant, nous nous entêtons à pratiquer l'exploitation du gaz de schiste par hydrofracturation, ce qui constitue une cause importante de pollution de la nappe phréatique, là où elle est pratiquée. GNL Québec est rendu à la fracturation hydraulique, tandis que le Québec est rendu à l'hydroélectricité.

255 Au Québec, nous avons la chance d'avoir développé l'hydroélectricité. Il ne serait pas sage de laisser l'industrie utiliser une partie de cette hydroélectricité pour desservir une industrie fortement polluante en eau potable.

260 Le parc marin Saguenay-Saint-Laurent.

J'aimerais citer ici le but de la création du parc marin dans le Fjord du Saguenay. Je cite :

265 « Créé en 1998 et pourtant parmi les plus anciennes aires marines protégées au monde, le parc marin Saguenay-Saint-Laurent est le seul parc au Québec à préserver et mettre en valeur un milieu exclusivement marin. De concert avec les communautés riveraines, la Sépaq et Parcs Canada assument le mandat qui est de rehausser le niveau de protection des écosystèmes et la qualité des expériences qu'on peut y vivre. » Fin de la citation.

270 Avec le trafic amplifié d'environ 400 navires par année, à quel endroit ou sous quelle forme votre projet rehaussera-t-il le niveau de protection des écosystèmes et la qualité des expériences

qu'on peut y vivre dans le parc marin? De quel droit pouvez-vous aller à l'encontre de ce mandat?
De quel droit vous portez-vous acquéreurs du parc marin Saguenay-Saint-Laurent?

275

Les impacts du trafic maritime affecteront assurément la population de béluga dans le Saguenay, contrairement à ce qu'un monsieur a déclaré vendredi dernier. Un béluga qui se fera frapper par un navire, il mourra de ses blessures est une mort de trop.

280

Si l'on compare à l'échelle humaine, ça serait comme si un neuf centième de la population québécoise mourrait, c'est-à-dire, si mes calculs sont bons, 9 585 Québécois qui mourraient d'un seul coup.

285

Ce projet n'est pas compatible avec les exigences que se sont données les autorités du parc marin Saguenay / Saint-Laurent. Le Fjord ne doit pas servir d'autoroute industrielle. Tout comme les projets d'Arianne Phosphate et de BlackRock, le projet de GNL Québec n'a pas sa place dans le Fjord du Saguenay si tous ces navires doivent traverser l'unique parc marin du Québec.

290

Maximum 2°C.

295

On parle beaucoup du fait que l'on doit prendre les moyens d'arrêter le réchauffement climatique à 2 degrés Celsius. Nous en sommes présentement à une augmentation globale de 1 degré Celsius et nous subissons déjà les effets prédits par les scientifiques les plus réputés au monde : ouragans plus puissants, pluies diluviennes plus fréquentes, feux de forêt incontrôlables, des millions d'espèces en voie de disparition.

300

La terre sera-t-elle viable pour les humains avec une hausse de 2 ou 3 ou même 4 degrés Celsius? Devrons-nous vivre constamment enfermés dans des bulles? On a peine à endurer nos masques et les consignes ces temps-ci.

Investissement de fonds publics et COVID-19.

305

Avec la pandémie de la COVID-19 qui nous afflige en ce moment, le pays s'enfonce dans une spirale descendante qui affaiblira économiquement une bonne partie de ses habitants.

310

Nous ne pouvons plus nous permettre de financer des projets archaïques comme celui-ci, qui deviendront obsolètes d'ici une dizaine d'années. Nous n'avons tout simplement pas les moyens de subventionner des projets sans vision à long terme.

315 Il y a fort longtemps qu'on aurait dû choisir plus de projets tournés vers l'avenir et vers notre économie locale. Nous devrions plutôt développer des projets en agriculture comme l'agriculteur en terra à l'année. Ce qui nous aiderait à assurer une partie de notre sécurité alimentaire. Ce qui n'est pas à négliger en ses temps socioéconomiques incertains.

320 Quelle est l'urgence de donner des permis à un projet en manque d'investisseurs? Est-ce une urgence stratégique pour contrer à l'urgence climatique qui empêchera les gouvernements d'émettre des permis à de tels projets archaïques dans un futur très rapproché.

Niveau de conscience.

325 Dans notre système démocratique, les électeurs élisent un chef qui, d'après ses tâches, devrait veiller au bien-être de sa population. En ce sens, il devrait avoir un niveau de conscience plus élevé que la moyenne des gens afin de pouvoir prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à la quiétude de ses concitoyens.

330 Il serait important de savoir s'incliner devant un projet qui n'a pas d'avenir dans la bonne direction à long terme, si on veut atteindre nos objectifs déjà trop modestes en ce qui a trait à la réduction des GES.

335 Les Québécois ont fait des avancées dans le bon sens avec la bourse du carbone et le développement de l'hydroélectricité. Il est déjà reconnu que ce sera de plus en plus difficile pour nous de rabaisser notre bilan carbone québécois plus bas que le niveau actuel si le projet prend forme.

Les réfugiés.

340 Les effets ressentis du réchauffement climatique contribuent à une poussée du nombre de réfugiés internationaux. Le gouvernement du Québec ne veut pas accueillir trop de réfugiés chez nous, mais en donnant le feu vert à ce projet, il contribuera à en augmenter le nombre.

345 En conclusion. J'ai beau l'analyser sous tous ses angles, le projet de GNL Québec ne sera pas l'une des solutions, mais plutôt l'une des causes de l'accroissement du réchauffement climatique.

En mettant au monde ce projet d'énergie fossile, les ressources essentielles, comme l'eau potable indispensable à toute vie, seront de plus en plus en perte. Des millions de tonnes de

350 GES générées à chaque année participeront encore plus au dérèglement de l'équilibre de notre système planétaire déjà fragile en ce moment.

Il a fallu plus de 400 milliards d'années pour arriver à ce que l'humain puisse avoir une vie prolifique sur terre. Nous sommes l'espèce dominante et probablement l'espèce qui prendra les
355 décisions pour sauver la vie humaine sur terre ou la détruire comme ce qui s'est passé sur l'Île de Pâques.

J'aimerais aussi inviter toutes les Québécoises et les Québécois à réviser leur valeur, à se responsabiliser dans leur consommation point de vue énergétique et autres. Ça ne veut pas dire
360 que parce qu'on est capable de se le payer qu'il faut se l'acheter. Ça ne veut pas dire que parce qu'on est capable de se le payer, qu'il faut y aller.

Soyons tous plus raisonnables sur notre mode de vie capitaliste. Soyons responsables de
365 notre empreinte écologique.

J'aimerais terminer en disant : le gouvernement devrait être à l'écoute de sa population. Monsieur Legault, si ça, ça vous dit quelque chose encore, si ça vous parle, de grâce, soyez plus visionnaire pour votre peuple et dirigez-nous vers le futur québécois qui lui est propre, les
370 énergies propres.

Merci.

LE PRÉSIDENT :

375 Merci, Madame Vermette d'avoir partagé votre opinion sur le projet.

LE COMMISSAIRE :

Merci, Madame Vermette.

380

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée. Merci, Madame Vermette.

385

Mme JOSÉE VERMETTE :

À vous aussi, merci.

390

Mme ROSA ZACHARIE (DM40)

LE PRÉSIDENT :

395

Donc, j'inviterais maintenant, Rosa Zachary, s'il vous plaît.

Mme ROSA ZACHARIE :

400

Oui, Monsieur Bergeron et Monsieur Pilotto, bonsoir. Je suis là. Vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

Très bien, Madame. Alors, écoutez, la parole est à vous, nous vous écoutons.

405

Mme ROSA ZACHARIE :

Merci. Tadoussac. J'habite un territoire dont je suis fière. Pas pour des raisons commerciales et économiques, simplement parce que la nature y est belle, l'air y est sain, les vues y sont époustouflantes et les gens, simples et sympathiques.

410

Tadoussac, c'est le croisement entre la nature et une forte émanation d'histoire : la présence des Premières Nations qui ont bien voulu au départ partager la terre avec les premiers colons et dont nous descendons pour plusieurs, car métissés sur plusieurs générations.

415

Tadoussac, c'est une terre guérisseuse qui abrite une flore et une faune sans pareil, un capital vitalité dont je vous prie de réaliser l'ampleur. Ça se sent ici, c'est magique.

420

Avec l'ère industrielle est né beaucoup de projets audacieux conçus à un rythme effréné. Beaucoup de projets égalent beaucoup de déchets, pas toujours réintégrés au sol. Pas besoin d'études pour le savoir, on a juste à respirer l'air des grosses villes et à observer les gens qui s'y promènent dans l'état de crise actuelle. Ça se sent, la montée de la pandémie n'a d'égale que l'épouvante qui se lit dans le regard des gens.

425

Donc, dans cette ère de code rouge, jaune, orange et où la vitesse d'exécution prend le pas sur le rythme de la nature, je dois vous dire que je suis en total désaccord avec le projet GNL Québec. Non seulement je suis en total désaccord, mais je sais que plusieurs n'auront pas le mot

pour vous dire. Comme citoyenne de la région, copropriétaire d'un espace de vie à Tadoussac et solidaire de la population, je vous prie d'entendre clairement mon message.

430 Ce projet GNL sert principalement des protagonistes étrangers américains : Breyer Capital et Freestone International, qui ne sont pas embêtés de violer un écosystème et de s'appropriier un espace où ils ne demeurent pas.

435 Considérez, c'est une très bonne affaire pour eux : « Je vais créer du trafic sur le terrain de mon voisin pour transporter mes marchandises. Ce n'est pas mon terrain qui s'use, ce n'est pas ma cour que j'empiète et qui risque de subir un débordement, en plus de transformer le paysage sonore et visuel ».

440 Mais ce n'est pas encore vraiment le cas. Ce n'est pas encore le point. Le point c'est que c'est des gaz à effet de serre qui se rajoutent, comprimant l'humanité tout entière. Avec ce qu'on vit présentement en temps de pandémie, je crois que plusieurs réalisent qu'on est allé trop loin.

445 C'est un prix très cher payé, ce projet. Des retombées économiques médiocres en comparaison avec la richesse déjà innée, palpable, vitale. Je ne parle pas d'argent, vous l'aurez compris, je parle de qualité de vie, d'intégrité du territoire, je parle également et surtout du droit humain à son écosystème.

450 À preuve. En cet été 2020, en ces temps covidien, Tadoussac, ce sanctuaire, ce joyau serti d'entre les eaux se remplissait plus que jamais des gens de la ville, des visiteurs en mal de nature, d'air sain, d'espaces vierges, à la recherche de candeur, de simplicité et de douceur de vivre sous le soleil.

455 Tadoussac a toujours été et demeure un baume pour plusieurs êtres humains dont moi, vous l'aurez compris certainement. Ce territoire vivifiant est préservé par l'amour des gens qui y vivent et l'apprécient, on y retrouve un amalgame de richesses naturelles dans une gestion à l'échelle humaine. Et ça, c'est de l'or, l'or du peuple.

460 Ce territoire qui sauve l'âme des troubadours, des musiciens, des rêveurs, des randonneurs, des amoureux de la nature - ça me prend vraiment à cœur - considéré comme l'une des plus belles baies du monde, ce site incommensurable, incomparable pour l'observation des baleines et des oiseaux, jumelle beauté et vitalité pour tous ceux qui veulent s'isoler, loin des ordures industrielles. Oui, le village de Tadoussac vaut son pesant d'or.

465 Aviez-vous saisi que la richesse de ce terroir se révèle dans le bien-être qu'il procure à ses visiteurs? Dans le ressourcement et l'émerveillement des points de vue, l'exploration,

l'observation de la faune, de la flore, dans l'épanouissement des espèces maritimes? Certainement pas dans l'enrichissement des multinationales, ce n'est pas son rôle à Tadoussac, c'est un rôle qu'on veut lui forcer à jouer. Dans le but de se faire la piastre sur son dos.

470 Voyez l'importance de préserver des espaces vierges au Québec en ces temps de COVID pour la santé de tous. La COVID-19 témoigne de la détérioration du mode de vie. Il n'y a pas d'asticots sans cadavre, on le sait tous.

475 Il est de notre devoir, nous, citoyens du Québec, de vous répéter à vous citoyens du Québec en poste au gouvernement : Ralentissez. Arrêtez votre course effrénée. Réfléchissez à ce vous projetez de l'avant. Respectez vos engagements, observez les biens fondés de vos décisions. Quelle cause vous servez au final? Quel capital? Un capital santé?

480 J'espère sincèrement qu'il s'éveillera en vous une flamme, une vision, une inspiration née du souffle et non de l'inflammation et que vous saisissez qu'une économie saine repose sur le respect de ses gens en lien avec leur écosystème.

485 Ce territoire doit servir au départ le peuple, non les industries. Et ne me dites pas que les industries servent le peuple. Pas toujours et certainement pas en ces temps de crise. C'est indécemment. Très. Quand on voit présentement des gens qui peinent à respirer sous leur masque la journée durant, quand on voit ce que crée cette situation de contraintes, de règles sanitaires, l'isolement, la peur, la peur de l'autre, de ses bibittes jusqu'à douter de son propre système humanitaire et sans trop se questionner sur la salubrité du terrain, alors que tout part de là.

490 Après tous les efforts que tous les Québécois ont faits pour contrer la pandémie, leur gouvernement leur donne comme récompense une industrie d'hydrocarbure? Mais comment le gouvernement peut-il sérieusement donner sa faveur à ce projet-là sans créer un malaise et générer l'impression qu'il se fout de ses gens.

495 Voilà, Tadoussac, c'est là que j'habite souvent bien que native de Sacré-Cœur, je l'aime d'instinct. Je l'aime parce qu'il est sain, parce qu'il est vierge, parce qu'il a une âme intègre. Je refuse que vous saccagiez les rives et les fonds marins avec vos allers-retours incessants, trafic dans un lieu paisible où il fait bon vivre. Cette aire protégée est la mienne et celle de tous les hommes et animaux qui l'aiment de cœur et qui ne la contemplant pas en espèces sonnantes.

500 J'espère que vous pourrez aller sur place, ou encore y retourner, au moins une fois dans votre vie, pour y respirer l'air, profiter des vues, et ressentir partout où vous poserez le pied, l'histoire des Premières Nations, des premiers colons et des voyageurs qui firent de ce lieu un endroit de prédilection et de villégiature. Un site où les échanges se poursuivent toujours.

505

Je crois que vous saisissez alors, il est le temps de calmer le feu de l'agitation, de reprendre ses esprits et de constater la grandeur de la richesse qui se trouve déjà au-devant et au-delà de vous. Non, ce n'est pas GNL Québec qui enrichira le coin, ceci est une vision réductrice, matérialiste, mercantile, dépassée.

510

Venez. Vous verrez. Vous prendrez alors la mesure de ce territoire fier, sauvage et guerrier, dressé devant vous. Ce territoire qui ramène à l'ordre.

515

Monsieur Bergeron et Monsieur Pilotto, merci de votre écoute. C'est tout un dossier et une grande responsabilité que vous avez entre les mains. Je suis solidaire de vous. Bonne inspiration, mais bon discernement pour la suite. Prenez soin. Merci.

LE PRÉSIDENT :

520

Alors, merci beaucoup, Madame Zacharie, d'être venue partager votre opinion.

LE COMMISSAIRE :

525

Merci, Madame.

Mme ROSA ZACHARIE :

Ça m'a fait plaisir vraiment. Merci.

530

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée.

535

Mme ROSA ZACHARIE :

À vous aussi.

540

LE PRÉSIDENT :

Alors, quelques secondes d'attente le temps de nous confirmer la présence de notre prochaine intervenante.

545 Alors, on m'informe qu'on a de la difficulté à rejoindre notre prochaine intervenante. On va
prendre une courte pause de quelques minutes, cinq minutes, le temps de confirmer la présence
de notre prochain interlocuteur.

550 **SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES**

REPRISE DE LA SÉANCE

555 **Mme SOPHIE BOUCHARD (DM2492, 2492.1)**

LE PRÉSIDENT :

560 Alors, nous reprenons nos travaux après une courte interruption et j'inviterais maintenant,
madame Sophie Bouchard, s'il vous plaît.

Mme SOPHIE BOUCHARD :

565 Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame Bouchard.

570 **Mme SOPHIE BOUCHARD :**

Oui.

575 **LE PRÉSIDENT :**

580 Simplement vous préciser, 10 minutes comme convenu. La parole est à vous. On vous
écoute.

Mme SOPHIE BOUCHARD :

585

Parfait. Merci beaucoup. Je remercie le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, ses membres, son personnel et les commissaires de me permettre de livrer mon témoignage au sujet du projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

590

Merci de démarrer le court document audiovisuel que j'ai produit.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM2492)

Début de la phrase à la page 1 : « Sortir. Sortir, données et analyses pour se faire une... »

595

Fin de la phrase à la page 1 : « ... mauvais esprit ne vienne troubler la paix? »

Merci.

LE PRÉSIDENT :

600

Madame Bouchard, simplement fermer votre Webdiffusion parce qu'on entend la trame sonore en double.

Mme SOPHIE BOUCHARD :

605

Oui. Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

610

Bonjour, Madame Bouchard, simplement fermer votre Webdiffusion, parce qu'on entend la rétroaction du son avec la diffusion.

Mme SOPHIE BOUCHARD :

615

Oui, c'est fait. Merci.

LE PRÉSIDENT :

620

Merci beaucoup. Alors, on s'entend déjà beaucoup mieux. Alors, je comprends que c'est la conclusion de votre présentation?

Mme SOPHIE BOUCHARD :

625 Oui, exactement.

LE PRÉSIDENT :

630 Alors, je vous remercie d'être venue partager votre opinion sur le projet et votre réflexion sur le Saguenay.

Mme SOPHIE BOUCHARD :

635 Merci.

LE PRÉSIDENT :

640 Alors, merci de votre contribution à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne soirée. Merci beaucoup.

Mme SOPHIE BOUCHARD :

645 Merci. Au revoir.

LE COMMISSAIRE :

650 Merci.

M. DANIEL HOREN GREENFORD

LE PRÉSIDENT :

655 Alors, j'inviterais maintenant, Monsieur Daniel Horen Greenford, s'il vous plaît.

M. DANIEL HOREN GREENFORD :

660 Bonjour. Can you hear me?

LE PRÉSIDENT :

665 Oui, très bien. Alors, écoutez 10 minutes comme convenu. La parole est à vous. La commission vous écoute, Monsieur Greenford.

M. DANIEL HOREN GREENFORD :

670 Merci beaucoup. Je m'appelle Daniel Horen Greenford, je suis un candidat au doctorat. Travaille avec le climatologue et expert en rejets carbone H. Damon Matthews. J'ai également effectué un stage auprès d'un expert de premier plan sur les impacts climatiques des infrastructures de combustibles fossiles Peter Erickson à l'Institut pour l'environnement de Stockholm.

675 Ma thèse de recherche porte sur les implications des transitions énergétiques sur la production de pétrole et gaz au Canada.

680 Dans ce court exposé, je présenterai les recherches que j'ai menées sur les impacts climatiques de l'expansion de production de gaz au Canada. Dans le cadre des travaux, comme on s'est partiellement inclus dans le mémorandum de Greenpeace Canada, j'ai examiné comment le terminal GNL proposé et l'infrastructure connexe entraînerait une augmentation des émissions de GES au Canada et dans le monde.

685 Et si GNL Québec est compatible avec nos engagements nationaux et internationaux en matière du climat. Ce travail sera inclut dans ma thèse de doctorat et soumis aux publications dans une revue de politique climatique ou économique évaluée par des pairs.

690 Avant d'expliquer mes recherches sur la production de gaz et d'essais climatiques, des tests climat, les infrastructures connexes au Québec, au Canada, j'aimerais prendre un moment pour clarifier certains points essentiels à la compréhension de l'impact climatique du projet proposé.

Diapo suivante s'il vous plaît.

695 Les émissions fugitives ont été sous-estimées par le promoteur. En préparant son étude ACV pour le promoteur, le CIRAIG a mal compris (inaudible) les dernières recherches et (inaudible) les preuves scientifiques solides qui suggèrent que les taux d'émissions fugitifs qu'il a choisi sont bien trop faibles.

700

Une étude de 2018 publiée dans la revue Science par Alvarez et ses collègues n'est pas une estimation du haut vers le bas. Il s'agit d'une estimation ascendante validée par des estimations descendantes.

705

Réalisé sur un échantillon, une sample, est très représentatif de la production de pétrole et du gaz aux États-Unis.

710

Deuxièmement le CIRAIG a également déclaré que les mesures descendantes surestiment les émissions fugitives, car elles ne tiennent pas compte de la variabilité temporelle et prennent souvent les mesures lorsque des fuites anormales se produisent, ce qui fausse les résultats.

715

C'est vrai pour certaines études intérieures, mais Alvarez et ses collègues ont corrigé cela dans leur étude et par conséquent, l'étude 2018 d'Alvarez et ses collègues ne s'appliquent à celle d'Alvarez et ses collègues.

720

Troisième raison que la réglementation de la Colombie-Britannique sur le méthane ne cite pas les précédentes sources de pertes, les raisons pour que les règlements n'atteignent pas significativement les *leakages* de méthane, c'est parce que it targets the, quelque chose équipement spécifique où les fuites sont moins importantes et qu'ils ne prédirent pas suffisamment les émissions fugitives pour améliorer sensiblement l'impact climatique de gaz sur le cycle de vie.

725

Et quatrièmement, en ce qui concerne la dynamique du marché. Il n'y a rien, aucune preuve que le GNL du promoteur ne substituera à d'autres combustibles. Il existe de nombreuses preuves fiables suggérant qu'il entrainera une augmentation de la consommation de gaz et engagera également la consommation d'énergie à faible teneur en carbone comme les énergies renouvelables.

730

En évaluation, juste pour noter. Une évaluation plus complète de l'étude ACV du CIRAIG se trouve dans le mémorandum de Greenpeace Canada.

735

Comme il est certain que le nouveau GNL augmentera, au moins dans une certaine mesure, l'approvisionnement en charbon et en gaz tout en bloquant l'énergie renouvelable et plus logique d'examiner l'impact très certain du projet plutôt que les avantages très incertains qu'il pourrait y avoir.

Suivant, s'il vous plaît. Il est important de noter que les décisions prises ici au Québec auront une conséquence nationale et mondiale.

740 En ce qui concerne le climat, peu importe que les émissions liées au projet se produisent
sur le territoire du Québec ou ailleurs. Le climat et l'économie sont tous deux des systèmes
interconnectés à l'échelle mondiale qui transcendent les juridictions territoriales.

745 Les impacts climatiques du projet doivent donc tenir compte des émissions cumulatives de
GES à l'échelle mondiale.

Je vais maintenant passer en revue les tests climatiques pour l'augmentation de la
production de gaz dû au projet proposé afin de voir si le projet est compatible avec les
engagements climatiques nationaux et mondiaux.

750 Suivant, s'il vous plaît. Les premiers tests climatiques comparent les émissions engagées
par des infrastructures du combustible fossile existant et proposées à l'échelle mondiale pour
objectif de température.

755 Deuxième compare les émissions provenant de production de gaz au Canada, si les
combustibles fossiles étaient produits par (inaudible) pendant une transition mondiale visant à
limiter le réchauffement (inaudible).

760 Le troisième compare les émissions provenant de la production en gaz au Canada dans le
cadre du modèle national de combinaison, excusez, des émissions provenant du gaz (inaudible).

Et la quatrième compare les émissions impliquées par les objectifs des cibles nationales de
réduction.

765 Suivant, s'il vous plaît. Ici, tu peux voir dans le premier test climatique, cette étude vient de
Tong et ses collègues, qui a révélé que les infrastructures existantes pour les combustibles
fossiles nous engagent déjà à 1.5 degré et que l'infrastructure proposée pourrait nous engager à
un autre, à un demi-degré supplémentaire.

770 Diapo suivante s'il vous plaît. Et le deuxième, ici, ces chiffres viennent de l'étude de
McGlade et Ekins, qui ont découvert que le Canada avait environ a trillion, a billion de mètres
cubes de gaz restant sous 2 degrés. Depuis lors, nous avons produit 1.6 trillion ou billion en
français de mètres cubes de gaz.

775 Et depuis 2016, la production de gaz du Canada était supérieure à ce qui serait nécessaire
si les pays poursuivent une transition énergétique nécessaire pour limiter le réchauffement
climatique (inaudible).

780 Avec une capacité d'exploitation annuelle – prochaine, suivante s'il vous plaît – annuelle de 15 milliards de mètres cubes chaque année, GNL Québec met le Canada à un *trillion* de mètres cubes de plus que la production de gaz sous 2 degrés.

785 Et prochaine pour le troisième test climat. Ici, j'ai comparé les émissions de GES de l'industrie gazière au Canada à partir de deux modèles de décarbonisation canadienne, la ligne bleue provient du groupe recherche sur les énergies et les matériaux, supervisé par Mark Jaccard de l'Université Simon Fraser, et la ligne verte du Projet Deep Decarbonization Pathways pour le Canada de Chris Bataille et ses collègues.

790 Vous pouvez voir que les deux modèles sont d'accord sur le fait que les réductions des émissions peuvent être réalisées d'une manière rentable en réduisant les émissions liées à la production de gaz. Une partie de ces réductions pourraient provenir de la diminution des pertes de méthane, mais une contrepartie proviendrait de réduction de la production de gaz.

795 Suivant s'il vous plaît. Ici, je compare les émissions qui résulteraient de la production de gaz au Canada à partir du moment où le projet sera mis en service jusqu'en mid Century, jusqu'en 2050. Si le Canada atteignait ces objectifs actuels pour 2030 et 2050, (inaudible) des émissions cumulées des deux modèles de décarbonisation présentés dans les diapos précédentes. Et j'ai également estimé une possibilité que les émissions provenant de la production du gaz selon, (inaudible) le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement climatique (inaudible).

800 Et pour estimer la part des émissions nationales qui résulteraient de la production du gaz dans ces autres scénarios, j'ai utilisé la proportion moyenne des émissions nationales de l'industrie gazière provenant des deux modèles de décarbonisation.

805 Vous pouvez constater que les émissions de gaz de l'industrie gazière, même sans une capacité supplémentaire de GNL comme celle créée par le projet du terminal GNL Québec, dépasseraient déjà les émissions selon les deux scénarios de décarbonisation canadienne et les émissions selon le rapport spécial du GIEC.

810 La capacité de GNL prévu en Colombie-Britannique peut être compatible avec les objectifs politiques nationaux actuels, mais ces cibles sont insuffisantes pour (problème technique).

Prochaine s'il vous plaît.

815

LE PRÉSIDENT :

820 Alors, Monsieur Greenford, il faut conclure s'il vous plaît.

M. DANIEL HOREN GREENFORD :

825 Oui. Oui, oui. Suivante. Après ça, les conclusions suivent.

Alors, pour résumer GNL Québec échoue aux quatre tests climatiques et on ne peut pas dire qu'il soit compatible avec les efforts les moins rigoureux pour atteindre les objectifs de la politique intérieure et encore moins pour s'aligner sur les objectifs mondiaux, vise à limiter le réchauffement 1.5 ou bien en-dessous de 2 degrés.

830 Et suivant, le final. Alors, de même le GNL Québec on cite que toute expansion de la production du gaz au Canada est incompatible avec les objectifs (inaudible) et l'expansion, y compris la capacité de GNL en Colombie-Britannique est également incompatible avec les objectifs de l'Accord de Paris.

835 Et je vous remercie de votre temps et votre attention et je suis heureux de répondre à vos questions. Merci.

LE PRÉSIDENT :

840 Merci beaucoup de nous avoir livré votre réflexion, Monsieur Greenford sur le projet de GNL Québec.

LE COMMISSAIRE :

845 Monsieur Horen Greenford, vous avez mentionné en début de votre présentation, vous faisiez référence à la réglementation en Colombie-Britannique. Est-ce que j'ai bien compris que c'est à cette réglementation-là que vous faisiez référence?

M. DANIEL HOREN GREENFORD :

855 Oui. Ces réglementations en Colombie-Britannique qui dit qu'il va baisser les émissions fugitives qui viennent des productions, mais il n'y a pas assez pour vraiment baisser les émissions fugitives, parce qu'il y a juste les... maintenant, juste focus, they are just focusing on... les pièces d'infrastructure vraiment particulières, mais pas sur the main floors, la vraie source des émissions

fugitives durant la production de gaz. Alors, ce n'est pas assez pour vraiment réduire, pour diminuer les émissions fugitives, et il y a quelques rapports qui sont sortis cette année et l'année passée, l'année dernière, tu peux lire si tu veux savoir plus.

860 Il y a un lien dans la diapo ici.

LE COMMISSAIRE :

865 O.K. Mais le gouvernement fédéral dans son plan de relance pour la pandémie COVID-19 a mis en place des programmes qui visaient à favoriser la réembauche de travailleurs en Alberta justement pour améliorer ou disons, réduire les émissions fugitives des puits en Alberta. Et il y a une nouvelle réglementation fédérale qui est entrée en vigueur en début 2020 pour une première partie puis qui est prévue aussi en 2023 pour une deuxième partie.

870 J'imagine que l'étude d'Alvarez à laquelle vous faites référence ne tient pas compte de cette nouvelle réglementation-là?

M. DANIEL HOREN GREENFORD:

875 Mais ça ne change pas vraiment beaucoup à ce moment, et peut-être dans le futur un peu. Mais à ce moment les gens qui évaluent ces réglementations disent qui ne va pas changer l'émission fugitive pas assez pour réduire la performance qui dit, qui est ciblé maintenant. Alors, il doit... mais je connais qu'il y a les efforts, mais à ce moment la réglementation qui va être en effet
880 substantielle à la performance à l'États-Unis maintenant. Mais oui, c'est juste le cas maintenant.

LE COMMISSAIRE :

885 O.K. Je vous remercie pour ces précisions. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

890 Alors, merci beaucoup d'avoir contribué à nos travaux, Monsieur Greenford. Merci, bonne soirée.

M. DANIEL HOREN GREENFORD :

Ça m'a fait plaisir. À vous aussi.

895

Mme ÉLOÏSE EYSSERIC (DM1144)

LE PRÉSIDENT :

900

Alors, j'invite maintenant Éloïse Eysseric, s'il vous plaît.

Mme ÉLOÏSE EYSSERIC :

905

Bonsoir. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

Oui, Madame. Nous vous écoutons. Alors, la parole est à vous.

910

Mme ÉLOÏSE EYSSERIC :

Merci. Donc, Monsieur le président, Monsieur le commissaire, bonsoir. Merci de me laisser présenter mon opinion devant le BAPE.

915

Je m'appelle Éloïse Eysseric et à titre de citoyenne, je veux exprimer mon opposition au projet de la compagnie GNL Québec incluant le complexe de liquéfaction de gaz naturel à et le terminal maritime.

920

En effet, c'est un projet qui est tout simplement incompatible avec la nécessité de procéder dès maintenant à une transition énergétique et écologique. En d'autres termes c'est un projet qui relève d'un paradigme de développement économique dépassé, irrationnel et irresponsable.

925

Nous savons tous que les recherches du GIEC, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, selon ses recherches, l'humanité doit réduire d'ici 2030 d'au moins 50% ses émissions mondiales de GES par rapport au niveau de 1990 si nous voulons éviter une hausse de température moyenne supérieure à 1,5 degré Celsius.

930

Nous savons aussi que passé ce seuil d'augmentation, nous allons faire face dans le futur à des bouleversements climatiques intenses, des bouleversements dont nous avons déjà un avant-goût aujourd'hui.

935 Or, pour arriver à réduire de 50% nos émissions de GES dans un horizon de 10 ans, nous devons dès maintenant effectuer un virage écologique et énergétique majeur. Notamment, nous devons impérativement renoncer à exploiter la majorité des réserves de combustibles fossiles encore disponibles, incluant celle de gaz naturel.

940 On voit donc que le projet proposé par GNL Québec est de par sa nature même en contradiction avec le virage écologique dont nous avons besoin, et ce, malgré toutes les déclarations de bonne volonté et tout le *greenwashing* que ne pourra jamais faire GNL Québec.

945 La société a beau prétendre que son gaz remplacera d'autres combustibles fossiles plus polluants comme le charbon ou le mazout. La vérité c'est qu'elle n'en sait rien et qu'elle ne pourrait jamais le garantir, parce qu'elle sera tributaire des acheteurs qui voudront bien passer contrat avec elle.

950 Après tout, le but du projet c'est simplement de trouver des débouchés commerciaux supplémentaires pour le gaz naturel canadien à une époque où - comme je viens de le mentionner - il faudrait au contraire renoncé à l'exploiter. Un gaz naturel canadien qui d'ailleurs n'est certainement pas plus vert qu'un autre et qu'il émet moins, vu que ça production est majoritairement non conventionnelle.

955 Au final, on parle d'un projet qui génèrerait des émissions de l'ordre de 50 à 80 millions de tonnes d'équivalents CO₂ par an, depuis l'extraction du gaz jusqu'à sa consommation en passant par le transport et les émissions fugitives, 50 millions de tonnes de CO₂ en termes d'ordre de grandeur c'est 60% des émissions annuelles actuelles du Québec où encore les émissions de 10 millions de voitures pendant une année.

960 Quant aux retombées économiques du projet, il faut bien en parler, quelles sont-elles? GNL Québec nous parle de 6 000 emplois directs et indirects au plus fort de la construction, puis 250 à 300 emplois pendant 25 ans, voire même 50 ans. Déjà, il n'est pas certain que ces promesses ne puissent jamais être atteintes ou qu'elles puissent l'être sans subvention future vu les craintes exprimées par vous, la semaine dernière, par l'économiste Éric Naud et par l'Institut de recherches et d'informations sociales économiques.

970 Mais même, soyons optimistes et acceptons les chiffres proposés par GNL Québec à leur face même. Il reste qu'à 300 emplois permanents contre les GES de 10 millions de voitures toutes les années, il me semble, pardonnez-moi, mais que c'est loin d'être l'affaire du siècle. Et ça, c'est sans compter les conséquences pour les bélugas du passage quotidien de méthaniers, les

risques pour les populations et la biodiversité en cas d'accident et l'impact sur l'industrie touristique.

975 À un moment donné, il faut se poser la question : (inaudible). Est-ce qu'on respecte si peu
le bien-être de toutes les personnes qui vivront où vivent déjà avec les conséquences des
changements climatiques et qui n'auront pas la chance d'avoir les moyens de s'en prémunir. Est-
ce qu'on est prêt à vendre nos responsabilités morales de citoyens à si bas prix? Si oui, alors, je
propose tout de suite de l'afficher sur un site de petites annonces, on obtiendra probablement une
980 meilleure offre que celle de GNL Québec.

Monsieur le président, Monsieur le commissaire, ce fameux horizon 2030, je n'ai pas besoin
d'être mathématicienne pour mentionner que c'est dans 10 ans. Autoriser ce projet aujourd'hui en
termes de vision à long terme, c'est un peu comme mettre la personne qui, à la fin des années 80
985 se serait dit : « Mais que voilà un bon moment pour investir dans les machines à écrire. »

Et en termes de moralité, c'est un peu comme être le parent dans une mauvaise télésérie
qui irait vider le fonds d'études de son enfant pour s'acheter une plus grosse voiture.

990 En bref, autoriser ce projet c'est faire preuve, au mieux d'un règlement volontaire et
d'irrationalité et au pire d'indifférence et d'égoïsme vis-à-vis de millions, voire de milliards d'êtres
humains présents et à venir dont pour certains nos propres enfants.

Il serait temps qu'on les rende fiers et le début du commencement pour cela c'est de refuser
995 le projet de GNL Québec.

Monsieur le président, Monsieur le commissaire, je vous remercie pour votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

1000

Alors, merci d'être venue partager votre opinion sur le projet, Madame.

Mme ÉLOÏSE EYSSERIC :

1005

Je vous en prie. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

1010

Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée.

Mme ÉLOÏSE EYSSERIC :

À vous aussi.

1015

LE COMMISSAIRE :

Merci.

1020

LE PRÉSIDENT :

Alors, la commission va prendre une pause de 15 minutes et vous revient pour la suite de la présentation des mémoires.

1025

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

1030

M. ANTOINE GAGNON (DM1924)

LE PRÉSIDENT :

1035

Alors, nous reprenons nos travaux et j'inviterais maintenant, Monsieur Antoine Gagnon.

M. ANTOINE GAGNON :

1040

Bonjour, est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

1045

Oui, mais il y a un gros bruit de fond, Monsieur Gagnon. C'est parti. Est-ce que vous pourriez nous échanger quelques mots?

Alors, écoutez, je vous rappelle simplement que c'est un délai de 10 minutes. La commission vous écoute.

1050

M. ANTOINE GAGNON :

Là, vous m'entendez bien?

1055

LE PRÉSIDENT :

Oui, très bien.

1060

M. ANTOINE GAGNON :

O.K. Monsieur le président, Monsieur le commissaire, bonjour, le public qui est en ligne, bonjour. Je m'appelle Antoine Gagnon, je suis étudiant au doctorat en génie civil, j'enseigne aussi à l'université et au cégep.

1065

Le projet de GNL Québec me touche personnellement comme utilisateur et passionné de l'environnement du parc marin du Saguenay / Saint-Laurent, me touche aussi comme enseignant en génie puis comme citoyen du Québec. Ce projet me semble complètement incohérent par rapport au contexte politique, économique, environnemental et social actuel.

1070

Ma famille vit à Tadoussac et j'ai la chance de profiter de la beauté du Fjord du Saguenay à toutes les saisons. On en fait profiter à tous nos amis, tous les touristes aussi, puis tout le monde est d'accord sur le fait que cette région doit être protégée.

1075

C'est d'ailleurs pourquoi plusieurs décisions gouvernementales ont été prises dans les dernières décennies pour conserver la qualité de l'environnement dans ce parc marin. À mon avis, il faut respecter ces décisions-là.

1080

J'enseigne aussi aux jeunes du cégep et de l'université certaines approches de développement durable qui devraient faire partie intégrante de leurs décisions dans le cadre de leurs fonctions. Je leur explique évidemment qu'il faut concilier les besoins des générations futures avec les besoins des générations actuelles. Je leur explique aussi que c'est impératif de réduire nos besoins énergétiques et peut-être de manière plus globale, nous devons ralentir notre rythme de croissance.

1085

Maintenant, comment voulez-vous que mes étudiants comprennent l'importance de ce que je leur enseigne quand leur gouvernement pourrait laisser des projets comme celui de GNL Québec se matérialiser dans le contexte actuel?

1090 Ce projet-là me semble inacceptable pour la région du Saguenay et pour le Québec entier. Les trois raisons principales qui m'apparaissent pertinentes dans le contexte annuel pour justifier le rejet de ce projet c'est : L'instabilité politique et économique du projet. Le manque d'acceptation sociale puis les effets négatifs sur l'environnement.

1095 Donc, pour ce qui est de l'instabilité politique et économique du projet.

J'ai été heureux d'entendre dans les derniers jours, je ne savais même pas que ça allait se faire, que le professeur Romain Chesnaux de l'UQAC vous a parlé des enjeux géopolitiques.

1100 En fait, le promoteur justifie la nécessité de ce projet par l'augmentation supposée de la demande européenne en gaz naturel dans les prochaines décennies. De ce que j'ai pu lire, l'Agence internationale de l'énergie dit que ce scénario-là est très peu réaliste.

1105 En fait, suivant la forme de la transition énergétique européenne et les politiques de développement durable, la demande en gaz naturel en Europe devrait très probablement stagner à court terme et nous dit aussi que la demande devrait légèrement baisser entre 2018 et 2025. Cette demande-là devrait aussi décroître dans les prochaines décennies.

1110 D'ailleurs, il y a une grande instabilité politique due au projet d'exportation de gaz naturel de la Russie vers l'Europe. Je parle ici du projet Nord Stream 2 du russe Gazprom.

1115 Dans ce projet-là, les États-Unis menacent d'imposer des sanctions économiques à l'Europe si ce dernier projet est complété. On se retrouve avec un gazoduc complété à 95% qui pourrait ne jamais entrer en fonction. À mon avis, ce n'est vraiment pas le genre de contexte dans lequel nous devrions mettre en place le projet GNL Québec, sachant tous les enjeux environnementaux et les risques.

1120 Le promoteur vante aussi son projet par la création d'emplois durant la période de construction et lorsque les installations seront en opération. Je pense que c'est une justification appréciable dans un contexte où les offres d'emplois sont rares, mais j'entends des besoins criants des entrepreneurs encore qui nous disent qu'il y a une pénurie d'emploi au Québec. Je pense que ce n'est pas théorique, ça affecte de nombreuses entreprises...(problème technique).

1125

LE PRÉSIDENT :

1130

Monsieur Gagnon, est-ce que vous m'entendez? Monsieur Gagnon, je vous inviterais peut-être à éteindre votre caméra, parce que malheureusement on perd le fil de votre présentation. Juste fermer votre caméra puis gardez votre audio, s'il vous plaît.

1135

Alors, Monsieur Gagnon? Alors, Monsieur Gagnon, nous allons vous recontacter pour assurer une meilleure diffusion de votre présentation, parce que malheureusement on ne vous entend pas et on ne vous voit pas.

1140

Alors, l'équipe technique va vous contacter pour vous donner l'occasion de représenter votre mémoire dans quelques minutes.

M. PIERRE DE GOURCY (DM2476, 2476.1)

1145

LE PRÉSIDENT :

Alors, nous allons inviter monsieur Pierre De Gourcy, s'il vous plaît. Et nous allons reprendre avec monsieur Gagnon plus tard.

1150

Alors, Monsieur De Gourcy, bonjour.

M. PIERRE DE GOURCY :

1155

Bonjour. Est-ce que vous m'entendez bien?

LE PRÉSIDENT :

1160

Très bien. Alors, écoutez, comme convenu, 10 minutes. La parole est à vous. La commission vous écoute.

M. PIERRE DE GOURCY :

1165

Bonjour à tous, bonjour, Monsieur le président, bonjour, Monsieur le commissaire. Étonnamment, j'ai une présentation qui doit être présentée en même temps.

1170 Donc, avant tout je tiens à remercier les humains dévoués qui m'ont aidé à rédiger ce mémoire.

Donc, je vous demande de passer à la slide suivante, s'il vous plaît. Donc, une île.

Slide suivante à nouveau. C'est la population estimée de bélugas du Saint-Laurent en 1940.

1175 Donc, slide suivante. 800.

1180 Slide suivante. C'est la population estimée de bélugas aujourd'hui. Donc, avec plus de 320 passages annuels de super méthaniers et de gaz liquéfié, on peut être à peu près certain que la population de bélugas du Saint-Laurent, déjà classée comme espèce en voie de disparition sera éteinte avant même à ce que j'atteigne l'âge de monsieur Bergeron.

1185 Slide suivante, s'il vous plaît. Je vous invite d'ailleurs aller regarder les travaux du GREMM et de l'Université du Québec en Outaouais, c'est la survie de cette espèce et des autres qui en dépende, dont la nôtre, qui nous préoccupe. Vous trouverez toute la littérature qu'il faut dans mon mémoire.

Je vais passer un peu plus vite sur les différents autres points noirs évoqués dans le mémoire, mais je vais quand même spécifier, ça ne fera pas de mal.

1190 Donc, le point numéro 2. L'impact sur la circulation maritime dans l'estuaire par exemple. Notamment, il cite que les prévisions du projet GNL sont en contradiction avec de nombreuses recommandations de la SIGTTO.

1195 Le point numéro 3. L'Impact sur la sécurité des personnes. Notamment au niveau du danger concernant les super méthaniers et le terminal GNL.

L'impact économique néfaste. Donc, l'incohérence des besoins cités par l'Agence internationale de l'énergie et également les financiers américains basés dans les paradis fiscaux.

1200 Point numéro 5. L'impact environnement climat. Qui pointe notamment la fracturation hydraulique interdite au Québec et au Nouveau-Brunswick, mais qui serait autorisée pour ce projet ailleurs. Et les émissions fugitives sous-évaluées.

1205 L'impact également en point 6 sur la biodiversité. Notamment dans la fragmentation d'habitats causée par les pipelines et la contamination des eaux.

À la non-acceptation sociale avec des pétitions allant jusqu'à 85 000 signatures, des manifestations, des sondages qui prouvent la non-acceptation de ce projet. Et différentes controverses de désinformation massive ou l'indépendance du BAPE.

1210

Slide suivante, s'il vous plaît. Maintenant, j'aimerais qu'on prenne un peu de recul. On va un petit peu prendre de recul.

1215

Donc, je vous demande de passer à la slide suivante également. Donc, ce que vous voyez sur cette slide c'est la façon qu'on évalue dans l'atmosphère la quantité de dioxyde de carbone qui s'y trouve, qui (inaudible) le réchauffement climatique à suivre. On voit ici que depuis qu'on a compris qu'il y a un problème, nous ne faisons rien, en tout cas, rien de significatif.

1220

Slide suivante, s'il vous plaît. En ce qui concerne le climat, les décisions que l'on prend aujourd'hui restent invisibles pendant 20 ans. Ce que vous voyez là, c'est la variation des températures planétaires depuis 1850. On voit que la température ne bouge pas beaucoup jusqu'au milieu du 20^e Siècle. Puis elle commence à monter et monter de plus en plus vite.

1225

Et ce que vous voyez pour l'avenir, en couleur, c'est la manière dont ça pourrait monter en fonction des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, très différents, dont certains en émettent beaucoup, dans d'autres très peu.

1230

Vous voyez, pour les 20 premières années, les 20 années qui viennent, pardon, ça ne change absolument rien. Tous les scénarios nous amènent sur la même trajectoire de hausse pour les 20 ans à venir. Autrement dit, si on arrête d'émettre demain matin, on verra les effets dans 20 ans. Donc, il va se passer des choses très destructibles dans les années à venir quoi qu'on fasse.

1235

Slide suivante, s'il vous plaît. Pour comprendre un peu à quel point quelques degrés de variation c'est important, il y a cette carte qui l'illustre bien. Là, on voit les écosystèmes en Europe à la fin du 20^e Siècle, sur la droite. Un réchauffement de cinq degrés en 10 000 ans. Donc, à gauche, on voit que l'Europe du nord est sous trois kilomètres de glace avec des steppes, des zones arides et en changeant de 5 degrés en 10 000 ans, on a ce résultat.

1240

Donc, c'est ce genre de résultat que vous avez lorsque le climat se réchauffe de cinq degrés en 10 000 ans comme je dis, et comment ça modifie l'environnement. Donc, aujourd'hui quelques degrés en un siècle, c'est la guerre et la barbarie partout et entretemps, évidemment on perd notre démocratie.

1245

Slide suivante, s'il vous plaît. Ici, vous verrez le nombre de jours par an où il sera impossible de se tenir en condition extérieure dans le monde s'il est réchauffé de quatre degrés. Donc, comme vous le voyez, ça concerne essentiellement des zones équatoriales dues à un effet de température humide. Quand l'air est saturé d'humidité à 100%, votre peau ne peut pas évacuer de l'eau, vu que l'air est déjà saturé d'eau. Donc, vous ne pouvez pas refroidir votre corps en transpirant.

1250

Alors, si la température devient supérieure à 35 degrés, température de votre peau, vous ne pouvez plus refroidir votre corps et vous mourrez hyperthermie.

1255

Slide suivante, s'il vous plaît. Donc, que faut-il faire si on ne veut pas de ce paysage apocalyptique? Compte tenu de l'inertie (inaudible). Donc, on précise sur ce graphique en horizontale, donc le graphique de gauche. En horizontal vous avez la courbe qui décrit le lien entre la quantité totale de CO₂ mis dans l'atmosphère entre 1850 et 2100. Et là, sur la gauche vous avez l'élévation de température qui en découle sachant que cette élévation de température est le marqueur d'un désordre généralisé.

1260

Donc, il faut bien prendre en compte que ce n'est pas proportionnel. 2 degrés de réchauffement ce n'est pas deux fois plus grave qu'un degré de réchauffement. Si ça se trouve c'est 50, 200 voire 1 000 fois plus grave.

1265

Ce qu'on voit c'est que l'élévation de température répond de manière assez linéaire à la quantité totale de CO₂ qu'on met dans l'atmosphère. Sachant qu'à la fin 2018 on a déjà émis 2 000 milliards de tonnes dans l'atmosphère, ça ne veut pas dire qu'on a déjà signé pour un degré et demi. Donc, pour se limiter à un degré et demi en 2100, il faudrait qu'à partir de 2050 on n'émette plus de CO₂ et surtout qu'on en soustrait tous les ans. C'est un pari qui semble assez risqué.

1270

Donc, si on veut limiter à 2 degrés en prenant un autre pari un peu moins risqué, c'est physiquement encore possible. Il faut limiter nos émissions cumulées jusqu'en 2100 à 3 000 milliards de tonnes. Sachant qu'on en a déjà émis 2 200 milliards en cumulé. Donc, ça nous laisse 800 milliards de tonnes à émettre.

1275

Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que d'ici 2050 il faut diviser les émissions planétaires par trois. Ça veut dire, des émissions qui baissent de 4% par an. 4% en baisse, c'est à peu près la baisse involontaire que le monde va faire à cause du COVID.

1280

1285 Donc, il faudrait l'équivalent d'un COVID supplémentaire tous les ans en termes de freinage de l'activité pour limiter le réchauffement à 2 degrés. Donc, si on veut sauver le climat, c'est ce que montre cette slide, on va être obligés de rentrer en récession.

1290 Alors, sur la slide suivante, vous avez ce document. C'est le World Energy Outlook, Monsieur Bergeron, vous le connaissez peut-être étant donné que vous avez travaillé dans le domaine. Il annonce dans ce document un pic de pétrole. Enfin, il émet le fait qu'on a passé un pic de pétrole en 2008. Donc, la production mondiale de pétrole, tout ce qui ne vient pas du (inaudible), du pétrole de schiste ou des sables bitumineux du Canada est passé par un maximum absolu en 2008 et diminue depuis.

1295 Slide suivante, s'il vous plaît. On a donc un double problème. On a un placard qui se vide, donc comme le pétrole et les autres ressources et on a également une poubelle qui déborde. Donc, on est aujourd'hui à la croisée des chemins. On a deux fois, où on dit tant que la fête dure je continue à boire et à m'empiffrer, on verra bien après. Et à ce moment-là on s'impose et on impose surtout aux générations suivantes qui sont déjà nées, des perturbations environnementales majeures qui seront très au-delà de notre capacité de gestion ou on décide qu'on n'en veut pas. Et là, on se met au régime.

1305 Maintenant, j'ai des questions pour vous. La slide suivante éventuellement. Dans une économie en récession, quelles sont nos priorités? Est-ce que c'est travailler par exemple à l'autonomie alimentaire du Québec, nécessité qui s'est fait ressentir pendant la crise du COVID ou est-ce qu'on travaille à la préservation des environnements qui peuvent encore être préservés, ou plutôt l'enrichissement de quelques-uns, comme ce projet le propose?

1310 N'auriez-vous pas peur qu'en choisissant ce dernier choix, le peuple se réveille et comprenne? C'est ça ma question aujourd'hui. Que l'on identifie les coupables et que leur vie devienne un enfer en avant-première de ce vers quoi le vivant est condamné si nous n'agissons pas.

1315 Ne voyez-vous pas que les politiques sont condamnées à ne rien faire? Ne croyez-vous pas que les changements doivent venir du peuple dont vous faites partie, Messieurs?

1320 Maintenant, laissez-moi vous poser une autre question, Monsieur le commissaire, Monsieur le président, pensez-vous que l'urgence du problème, face à l'urgence du problème nous devrions écouter quelques opinions qui pensent que c'est une bonne idée, guidées par les intérêts financiers ou des faits, la science, la physique, la biologie, qui nous disent que c'est une mauvaise idée.

1325 N'auriez-vous pas peur d'ouvrir les yeux, Mesdames et Messieurs, l'humanité est malade et nous savons aujourd'hui comment la guérir et il est temps maintenant d'agir collectivement. Le peuple alerte, on l'a vu pendant toutes ces semaines de présentation où vous assistez aujourd'hui à la beauté de l'intelligence collective. Chacun comprend le problème et vous l'expose.

1330 J'aurais une autre question supplémentaire pour vous qui êtes là, deux hommes blancs, la cinquantaine, qui n'auraient peut-être même pas à vivre ce vers quoi vous amenez la communauté, pourquoi c'est à vous et non pas à des personnes de mon âge, de ma génération de présider ce BAPE.

1335 Je vous remercie pour votre attention.

LE PRÉSIDENT :

Alors, merci d'avoir partagé votre opinion sur le projet, Monsieur De Gourcy.

1340 **LE COMMISSAIRE :**

C'était très clair, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1345 Merci d'avoir contribué à nos travaux. Bonne fin de soirée.

M. PIERRE DE GOURCY :

1350 Merci, au revoir.

M. ANTOINE GAGNON (DM1924)

1355 **LE PRÉSIDENT :**

Alors nous revenons avec monsieur Gagnon, Monsieur Antoine Gagnon.

M. ANTOINE GAGNON :

1360 Bonjour. Est-ce que vous m'entendez mieux comme ça?

LE PRÉSIDENT :

1365 Ah oui, beaucoup mieux, Monsieur Gagnon. Alors, malheureusement on vous avait perdu, je crois que ça n'aurait pas été, comment dire, juste de ne pas vous donner l'occasion de présenter votre point de vue devant la commission.

1370 Alors, écoutez, à votre discrétion. Je vous inviterais même de recommencer votre présentation à zéro, histoire de voir, histoire d'entendre quand même l'ensemble de votre propos. Alors, la parole est à vous, Monsieur Gagnon.

M. ANTOINE GAGNON :

1375 Parfait. Merci. Bien oui, je peux recommencer si vous voulez. Je ne sais pas à quel point vous en avez entendu ou pas, là.

LE PRÉSIDENT :

1380 Bien, c'est justement ce qui fait que je pense que vous devriez reprendre votre propos à partir du début.

M. ANTOINE GAGNON :

1385 Parfait. Merci beaucoup.

Donc, Monsieur le président, Monsieur le commissaire, je m'appelle Antoine Gagnon, je suis étudiant au doctorat en génie civil puis j'enseigne aussi à l'université et au cégep.

1390 Le projet de GNL Québec me touche personnellement comme utilisateur et passionné de l'environnement du parc marin du Saguenay / Saint-Laurent, comme enseignant en génie puis comme citoyen du Québec. Ce projet me semble complètement incohérent par rapport au contexte politique, économique, environnemental et social actuel.

1395 Ma famille vit à Tadoussac et j'ai la chance de profiter de la beauté du Fjord du Saguenay à toutes les saisons. Je partage la faune et la flore de ce joyau à nos amis et aux touristes.

Tout le monde est d'accord sur le fait que cette région doit être protégée. C'est d'ailleurs pour ça qu'il y a eu plusieurs décisions gouvernementales ont été prises dans les dernières

1400 décennies pour conserver la qualité de l'environnement dans le parc marin. Je crois qu'il faut respecter ces décisions-là.

1405 J'enseigne aux jeunes du cégep et de l'université des approches de développement durable qui devraient faire partie intégrante de leurs décisions dans leurs travaux. Je leur explique évidemment qu'il faut concilier les besoins des générations futures avec les besoins des générations actuelles. Je leur explique que c'est impératif de réduire nos besoins énergétiques et de manière plus globale qu'il faut ralentir notre rythme de croissance.

1410 Maintenant, je vous demande, comment voulez-vous que mes étudiants comprennent l'importance de ce que je leur enseigne quand leur gouvernement pourrait laisser des projets comme celui de GNL Québec se matérialiser dans le contexte actuel?

1415 Ce projet-là me semble inacceptable pour la région du Saguenay et pour le Québec entier. Puis trois raisons principales m'apparaissent pertinentes dans le contexte actuel pour justifier ce rejet du projet. Je vais vous parler d'instabilité politique et économique du projet. Le manque d'acceptation sociale puis les effets négatifs sur l'environnement.

1420 Donc, pour ce qui est de l'instabilité politique et économique, bien j'ai été heureux de savoir qu'un autre intervenant, le professeur Romain Chesnaux qui a parlé des enjeux géopolitiques dans les derniers jours.

1425 Ne pas justifier la nécessité de ce projet par l'augmentation supposée de la demande européenne en gaz naturel dans les prochaines décennies. De ce que j'ai pu lire, l'Agence internationale de l'énergie nous dit que ce scénario-là est très peu réaliste.

1430 En fait, suivant la forme de la transition énergétique européenne et les politiques de développement durable, la demande en gaz naturel devrait très probablement stagner à court terme. Elle estime que la demande devrait légèrement baisser entre 2018 et 2025, puis probablement décroître dans les prochaines décennies.

D'ailleurs, il y a une grande instabilité politique due au projet d'exportation de gaz naturel de la Russie vers l'Europe. Je vous parle ici du projet Nord Stream 2 Gazprom.

1435 Les États-Unis menacent d'imposer des sanctions économiques à l'Europe si ce dernier projet est complété. On se retrouve avec un gazoduc complété à 95% qui pourrait donc ne jamais entrer en fonction.

1440 Ce n'est pas le genre de contexte dans lequel nous devrions mettre en place le projet GNL Québec, sachant tous les enjeux environnementaux et les risques.

1445 Le promoteur vante aussi son projet par la création d'emplois durant la période de construction et lorsque les installations seront en opération. Je pense que c'est une justification appréciable dans un contexte où les offres d'emplois sont rares, mais aux dernières nouvelles, de ce que j'ai pu entendre des entrepreneurs Québécois, la pénurie d'emploi ce n'est pas quelque chose de théorique, ça affecte vraiment les entreprises, aussi les entreprises de la région du Saguenay qui pourraient se retrouver dans une fâcheuse situation s'ils manquaient d'emplois.

1450 La création d'emploi oui, je suis vraiment d'accord que c'est généralement une bonne chose, mais ce n'est pas une justification universelle pour tous les projets.

1455 Si je vous parle de manque d'acceptation sociale, je vous dirais que le projet GNL Québec ce n'est pas un projet local comme on a pu le laisser entendre. C'en n'est pas un parce qu'on ne peut pas le dissocier du projet de construction de l'énorme gazoduc qui va traverser le Québec sur une grande partie de son territoire.

1460 Si on prend juste en compte les partis politiques qui se disent contre le projet et qu'on considère le nombre de citoyens qui ont voté pour eux, on arrive rapidement à un grand nombre de Québécois contre le projet.

On a des entreprises récréotouristiques qui basent leurs activités, la quiétude et l'environnement naturel de la région.

1465 Les gouvernements du Québec et du Canada ont jugé aussi utile en 98 de créer le parc marin du Saguenay / Saint-Laurent. On se rappelle que l'objectif c'était de rehausser le niveau de protection des écosystèmes dans cette partie du territoire.

1470 Maintenant, comment est-ce qu'on peut en 2020 être cohérent avec des politiques essentielles quand on sait que les deux projets de ports dans le Saguenay tripleront le trafic actuel dans le Saguenay?

1475 On ne peut pas piétiner comme ça le travail de la population des dernières décennies en termes de politiques environnementales essentielles.

1480 Finalement, je voudrais vous parler des effets négatifs sur l'environnement. Je crois qu'il y a eu beaucoup d'intervenants qui l'ont déjà fait, je ne voudrais pas nécessairement répéter, mais je crois que c'est important d'en parler.

1485 Si on regarde juste par exemple le Nord Stream 2, le projet que je vous ai cité précédemment, bien l'Allemagne qui en serait le principal client à de la misère à justifier ce projet qui est qualifié de climaticide.

1490 De notre côté de l'Atlantique, je pense que, quels que soient les angles sous lesquels le promoteur pourra approcher la question, le fait d'exploiter les gaz de schiste, leur faire traverser le pays et les faire traverser les rivières, les océans pour être consommés en Europe ou en Asie, ça ne peut pas être fondamentalement bon pour l'environnement.

1495 Plusieurs questions ont été soulevées quant à la manière dont les calculs de gaz à effet de serre ont été faits dans le cadre de ce projet, particulièrement si elles tiennent compte des étapes de production du gaz et des étapes subséquentes.

1500 Plusieurs experts universitaires vous ont démontré que ces calculs étaient biaisés. J'ose donc espérer que vous allez prendre en compte ces interventions-là dans votre analyse.

1505 Tous les avis scientifiques que j'ai pu lire sont d'accord sur le fait que le projet de GNL Québec aura un impact négatif majeur sur l'habitat des bélugas et des autres mammifères marins dans le Saguenay.

1510 Si on décide d'écouter les scientifiques comme on le fait par exemple lors d'une pandémie, je crois qu'il faut aussi le faire quand on veut mettre en place un projet aussi majeur.

1515 J'ai aussi lu que GNL Québec pourrait ne pas avoir le contrôle du transport maritime du gaz naturel liquéfié, alors comment peut-elle prétendre pouvoir minimiser son impact sur les mammifères marins?

1520 Les énormes bénéfices en termes de réduction des GES revendiqués par les promoteurs du projet et le gouvernement actuel doivent être mis en perspective. Selon le ministère canadien de l'Environnement, les impacts du projet à une échelle planétaire sont très difficiles à anticiper.

1525 Ça nous laisse entendre que toute estimation des bénéfices en termes de réduction des GES est hautement théorique et ne peut justifier un projet de cette ampleur. Je crois qu'il faudrait

avoir un peu de cohérence et de rigueur quand des décisions de cette ampleur doivent être prises.

1520 Quant à l'impact des activités humaines sur la faune et la flore dans le Saguenay, jusqu'où il faudra aller pour se rendre compte qu'on est allé trop loin? Si j'ai pu faire cette courte analyse rapidement et préparer ces quelques lignes, j'espère que les décideurs en poste sauront comprendre que ce projet n'a pas raison d'être.

1525 S'il vous plaît, est-ce que vous pourriez nous donner un bon exemple à enseigner à mes étudiants et pas un autre cas à analyser pour en dénoncer les incohérences. Je pense que la vraie transition vers les énergies propres c'est ici et maintenant qu'il faut la faire et j'espère qu'on va en faire partie.

1530 C'est la fin de ce que je voulais dire. J'ai peut-être des questions générales si j'ai du temps, mais...

LE PRÉSIDENT :

1535 Alors, Monsieur Gagnon, merci d'être venu partager votre opinion sur le projet.

M. ANTOINE GAGNON :

Merci beaucoup.

1540 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, nous vous remercions d'avoir contribué à nos travaux. Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée.

1545 **M. ANTOINE GAGNON :**

À vous aussi.

LE COMMISSAIRE :

1550 Merci.

1555

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Gagnon.

1560

Mme NATHALIE JACQUES

LE PRÉSIDENT :

1565

Alors, j'invite maintenant Nathalie Jacques, s'il vous plaît.

Mme NATHALIE JACQUES :

Oui, bonsoir.

1570

LE PRÉSIDENT :

1575

Bonsoir, Madame Jacques. On a de la difficulté à vous entendre. On vous entend mal. Ce que je vous propose de faire c'est de fermer votre caméra et laisser le son ouvert de façon à ce qu'on puisse vous entendre, parce que malheureusement on vous voit, mais on ne vous entend pas.

Mme NATHALIE JACQUES :

1580

Est-ce que là vous m'entendez mieux?

LE PRÉSIDENT :

1585

Oui. Nous vous entendons mieux.

Mme NATHALIE JACQUES :

Parfait. C'est sur mon téléphone. Je vais le tenir comme ça.

1590

LE PRÉSIDENT :

Alors, d'accord.

1595 **Mme NATHALIE JACQUES :**

1600 Je vais commencer dans le fond, je voulais d'abord dire que je ne suis pas de la région de Saguenay, mais je tenais à m'impliquer, à déposer un mémoire du moins à m'exprimer au niveau du projet, simplement parce que j'y vais presque à tous les étés depuis au-delà de 25 ans. Et que j'ai eu l'opportunité et la chance de naviguer en kayak un peu partout sur le Saguenay et sur le Saint-Laurent et donc, j'ai été amenée vraiment à côtoyer la biodiversité et les bélugas.

1605 Je me suis attachée à la région. C'est important pour moi. Et j'ai commencé à en parler beaucoup et à partager l'information autour de moi à propos de ce projet-là. Donc, c'est ça.

1610 Je voulais simplement aborder cinq points. Je ne suis pas une spécialiste. J'ai fait beaucoup de lecture évidemment, différents contenus, différents mémoires, plein d'études et tout, et j'ai intitulé dans le fond mon texte simplement c'est un projet marqué par l'incohérence. C'est ce que je compte faire, c'est mon constat.

1615 Je vais aborder cinq points rapidement et j'en avais beaucoup plus que ça, mais en 10 minutes on se limite. Donc, cinq points.

1620 Le premier point que je voulais aborder c'est qu'on a une loi pour le développement durable au Québec, qui a été instaurée auparavant, et je ne comprends pas qu'on ne suit pas cette loi-là qui a été mise de l'avant justement pour éviter ce genre de projet là, pour que le gouvernement ait déjà des mesures qui sont là pour arrêter. Je ne comprends pas même pas qu'il y a un BAPE et qu'on fasse des consultations. Selon moi ça ne fait pas de sens.

1625 Je lis la définition québécoise du développement durable, ça (inaudible) comme ça :

1630 « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités du développement.* »

1635 Le projet proposé ne s'inscrit pas dans cette définition-là d'emblée. Donc, pour moi donc, à la base d'un (inaudible) de ce côté-là.

1640 Il y a aussi évidemment 16 principes d'énumérés quand on regarde les différentes versions de la loi. Parmi les 16 principes il y en a deux qui m'ont tracé plus que d'autres où je vois que ça

ne correspond pas du tout. Je vais nommer les deux principes qui est la préservation des biodiversités. Donc, ça se décrit comme suit :

1635 « *La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures, le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie sont essentiels pour assurer la qualité de vie des citoyens.* »

1640 Donc, évidemment le projet ne s'inscrit pas du tout dans cette optique-là. Et le deuxième principe aussi qui est venu me toucher, c'est le respect de la capacité de support des écosystèmes.

1645 « *Les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et à s'en assurer la pérennité.* »

1650 On s'entend qu'au-delà de 300 navires supplémentaires qui se déplacent avec tous les autres impacts, on ne voit pas comment ça peut s'inscrire dans ce principe-là de base et pourquoi ça n'est pas utilisé, respecté à tout le moins.

1655 Ce qui m'amène à me questionner, pourquoi ça n'a pas été rejeté du revers de la main en partant par le gouvernement. Pourquoi on en est là aujourd'hui? Pourquoi on y va avec l'opposition et tout ça?

1660 Deuxième point. Motivation économie, direz-vous. Je me suis dit, bon, bien il y a une motivation économique en arrière de ça, parce que si ce n'est pas pour l'environnement c'est parce qu'il y a de l'argent à faire là pour quelqu'un. Donc, je me suis renseignée évidemment et il n'y en a pas tant. Non, effectivement pour nous les Québécois. Ensuite, il n'y aura pas énormément de retombées, un peu de création d'emploi et tout ça, mais encore là, pas énormément.

1665 Mais je suis allée faire des recherches pour voir justement sur la pertinence et combien ça coûte produire et je suis tombée sur un mémoire qui a été déposé en 2010 par le GRAME, le groupe de recherche appliquée en écoéconomie, qui avait été déposé au BAPE à ce moment-là, dans le cadre d'autres choses, mais j'ai quand même retenu certains passages de leur mémoire. Entre autres, ils nous expliquent les ratios entre ce que ça coûte produire versus le résultat final livrable. (Inaudible) Energy payback.

1670 Pour se rendre compte, et là, j'ai pris des sections là-dedans, qui dit que pour les gaz de schiste le payback est beaucoup plus faible que celui du pétrole. Le gaz de schiste exige

beaucoup d'énergie dans l'extraction alors que les puits voient leur production déclinée très rapidement après deux ans.

1675 Il est donc estimé que le payback des gaz de schiste se situe à environ deux sur cinq – cinq étant le payback maximal. Et ceci, sans compter les pertes financières liées au transport sur des milliers de kilomètres de gazoduc et la distance de livraison du produit final.

1680 Donc, je trouve ça encore préoccupant qu'on est à la chasse aux combustibles fossiles alors qu'il faut brûler, et là c'est eux qui nous donnent encore des unités de mesure : 30 unités de gaz naturel pour en extraire 100 de pétrole ou des sables bitumineux et qu'il faudra 15 unités de pétrole supplémentaire pour extraire 30 unités de gaz de schiste.

1685 Donc, quand on regarde tout ça, on ne voit pas la rentabilité du projet comme tel, à court terme. On sait qu'il n'y aura pas énormément de retombées et quand je regarde le coût total estimé du projet et la subvention qui est demandée ou la participation financière qui est demandée au gouvernement au niveau du ratio, il n'y a même pas l'argument économique de dire au moins ça va être rentable, ça va faire un boom économique. Il va y avoir un essor important. Ce n'est pas là.

1690 En tout cas, le constat fait accroire que ce n'est pas là, donc il y a encore une incohérence de ce côté-là.

1695 Concernant le projet ici au Québec c'est mon point numéro 3. Je vais y aller rapidement, mais on sait qu'il y a déjà du gaz de schiste de prêt en Alberta, qui s'en va en Colombie-Britannique, il y a justement un gazoduc qui est en train de se faire construire, bientôt terminé, par Costal GasLink. Ils ont eu une entente avec les différents peuples locaux et ça va se faire à Kitimat. Un gros projet de 40 milliards de dollars.

1700 Donc, eux, ils sont proches. Ils partent de l'Alberta et s'en vont en Colombie-Britannique pour faire ça, et ils vont desservir exactement les mêmes marchés que ceux qui sont visés par le projet ici au Québec, sans des transports à travers tout le pays et ensuite retraverser, et cetera, toute une distance.

1705 Donc, encore là, je ne comprends pas la pertinence de, pourquoi ici au Québec alors qu'il va y avoir des infrastructures déjà là-bas, qu'il y a déjà une desserte de ce côté-là pour un projet à très court terme. C'est évidemment pourquoi ici au Québec il y a une non-acceptabilité sociale du projet.

1710

Point numéro 4, espèces en voie de disparition. On le sait, ça fait longtemps, il y a plusieurs organismes (inaudible), gouvernement du Québec en juillet 2018 investit deux millions pour mieux connaître les bélugas et je cite :

1715

« Dans le but de mettre à jour les données sur la modélisation du trafic maritime et des déplacements des mammifères marins dans l'estuaire et le Saguenay, le gouvernement du Québec investit dans la création d'un nouveau programme scientifique qui sera basé à l'Université du Québec en Outaouais. »

1720

Le gouvernement reconnaît l'importance de participer au rétablissement des populations des mammifères marins, non seulement ça, le ministère des Transports aussi, qui (inaudible) de faire un pont à Tadoussac pour arrêter justement les traverses et tout ça, les aires marines protégées. Donc, il y a plusieurs projets qui sont avancés puis qui vont de l'avant à différentes étapes, pas nécessairement en réalisation, mais on s'en va vers ça.

1725

T'sais tout est comme rejeté du revers de la main pour ce projet-là qui n'a pas sa raison d'être. Ça fait qu'encore là on voit qu'il y a un gros mouvement de masse qui est là depuis longtemps, on s'en va tous dans même sens pour la protection des espèces en voie de disparition, la préservation de la biodiversité et ce projet-là arrive comme, pas rapport. Je dirais un cheveu dans la soupe qui n'a pas d'affaire là, et pour ça, il faudrait tout changer la donne, alors que ça ne fait pas de sens.

1730

1735

À la lumière de ça, ça m'amène au point numéro 5. Le point numéro 5 c'est, je pense qu'il est temps de soulever les foules. Été 2020 il y a eu une baleine à Montréal, une baleine à Montréal. Ça a marqué les Montréalais, ça a marqué les Québécois. Il y a eu des centaines de milliers d'échanges sur le milieu média sociaux pour une baleine à Montréal.

1740

Les gens étaient enthousiasmés, ils trouvaient ça très le fun. Ça a passé dans tous les médias traditionnels aussi, sur le Web et tout. Les gens étaient touchés. Ils trouvaient ça extraordinaire jusqu'à tant qu'ils comprennent qu'est-ce qu'elle faisait là la baleine et probablement qu'elle s'était perdue. Et ça, c'était une baleine.

1745

Les gens à Montréal, Québec, les grandes municipalités ne sont pas nécessairement au courant de tout ce qui se passe et je pense qu'on n'a pas encore profité de cet élan-là des médias sociaux et des médias traditionnels pour faire connaître, dans le fond, davantage ce qui s'en vient, ce qui est proposé.

1750 Ça fait que je me dis qu'est-ce que ça serait si on fait un petit peu plus de bruit de ce côté-là? Qu'est-ce que ça serait si les gens se mettent à voir finalement des bélugas morts et avec un veau mort-né sur le bord d'une plage, parce qu'on en voit presque à chaque été.

1755 Donc, avec un peu de conscientisation en utilisant les médias sociaux, je pense que ça va être facile de soulever les foules. Les gens sont sensibles à protéger des animaux, que ce soit les animaux sauvages ou des animaux domestiques.

1760 Donc, je pense que si jamais – incohérence - le projet va de l'avant, il va y avoir vraiment une protestation ici. Sensibiliser tout un peuple ça se fait facilement maintenant, on l'a vu. Il y a beaucoup de protestation avec ce qui se passe au niveau de la crise climatique sur le port du masque, sur les mesures sanitaires, et cetera.

1765 Donc, je vois que ça peut être un moyen assez facile pour soulever des foules pour s'opposer vigoureusement à ça. Je veux dire, monter aux barricades ce n'est pas exclu non plus, ça commence à prendre de l'ampleur.

1770 Donc, je suis convaincue qu'avec une meilleure circulation d'information que les gens sont informés sur ce qui est avancé comme projet, de sensibiliser les gens à tout ce qui serait perdu au niveau des animaux, la biodiversité que ça va faire boule de neige.

En tout cas, je souhaite énormément que c'est ce que ça va faire. Donc, je vous dirais qu'on se prépare à faire beaucoup de bruit, à partir de cette région éloignée du Saguenay, mais on est là quand même pour les appuyer.

1775 J'ai terminé.

LE PRÉSIDENT :

1780 Alors, merci beaucoup de votre présentation, Madame Jacques. Merci d'avoir partagé votre opinion sur le projet.

LE COMMISSAIRE :

1785 Merci, Madame Jacques.

Mme NATHALIE JACQUES :

1790

Ça me fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1795

Merci beaucoup et nous vous souhaitons bonne fin de soirée. Merci. Alors, une courte pause le temps de confirmer le prochain intervenant.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

1800

REPRISE DE LA SÉANCE

1805

M. JEAN-PIERRE LANDRY

LE PRÉSIDENT :

1810

Monsieur Landry?

M. JEAN-PIERRE LANDRY :

Oui.

1815

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Landry, bienvenue. Alors, écoutez, comme convenu 10 minutes. La parole est à vous, la commission vous écoute.

1820

M. JEAN-PIERRE LANDRY :

Alors, je suis habitué d'enseigner devant une classe. Alors, je ne sais pas trop à qui j'ai à faire, je ne vous vois pas, mais je vais imaginer que...

1825

Bon, moi je vais vous dire pourquoi je veux manifester ce que je pense sur ce sujet-là, qui est quand même une situation complexe dans la société où on vit. Bon, c'est une question

d'énergie, puis on en a besoin, oui, mais de quelle façon, sans gaspiller et surtout sans faire d'effets secondaires indésirables.

1830 Et là, maintenant, je pense que dans le cas du gaz naturel de cette façon-là, il y a plein d'effets secondaires. Il y en a avec toutes les autres sortes d'énergies. Il y a pire, le charbon il s'en produit plus, ce n'est pas évident. Le nucléaire bien, ça pourrait faire la job, mais encore là, ça, c'est un problème de contrôle global. Et on ferme des centrales nucléaires qui ont coûté très cher, parce qu'elles ont atteint leur fin de vie puis bon. S'il n'y a pas eu d'accidents, tant mieux.

1835 Dans le cas du gaz naturel de cette façon-là, il va falloir faire de la fracturation, des puits, énormément de puits avec énormément de fuites. Ça, c'est déjà connu. En tout cas, ce que j'en sais. Il y en a pas dans ma région immédiate ici, mais on sait que ça va se passer comme ça.

1840 Donc, la situation actuelle par rapport au réchauffement climatique dont on peut à peine douter, avec toutes les conséquences que ça entraîne sur le climat, sur l'immigration de population, sur tout ce qu'on voudra bien, là. Je trouve que ce n'est pas souhaitable.

1845 Et puis en plus, là c'est la technologie qui fait qu'on veut mettre ça dans un pipeline. Ça va, tant qu'il n'y a pas de fuite. Mais il faut passer dans des territoires, il faut perturber l'écosystème puis la faune et la flore sont dérangées c'est bien connu.

1850 Et puis ensuite, il faut acheminer ça ailleurs. Ça fait que je pense que traverser le Québec pour aller au Saguenay, bon. Je suis prêt à comprendre. J'ai lu là-dessus récemment, j'avais à vous exprimer ce que je peux en penser. Ça fait que je pense que je suis conscient des enjeux qui sont que, oui il y en a qui espèrent se faire une job avec ça, puis que l'économie va en profiter, mais je pense qu'on ne calcule jamais suffisamment toutes les conséquences négatives et qui va payer la facture? C'est ça le problème, parce que ça finit toujours par coûter quelque chose à quelqu'un, puis d'habitude c'est...

1855 Ceux qui veulent le proposer, le transporter et tout faire, c'est des entreprises, ce n'est pas des individus, et puis ils sont sûrement là pour essayer de faire une piastre avec, comme on dit en québécois. Mais par contre, les retombées négatives de tout ça, sont toujours à la solde de ceux qui doivent éponger les gâchis est les dégâts.

1860 Ça fait que c'est pour ça que je pense qu'il faut vraiment investir des millions dans d'autres choses. Des énergies alternatives ça serait une chose, c'est très possible. Il y a de la biomasse aussi qu'on peut recycler, entre autres au Saguenay il y en a, une Chaire en éco conseil dont je connais le directeur personnellement. On a des amis aussi. Et qui fait qu'ils en ont exploré des

1865 solutions. L'éolien, oui, mais c'est vrai que ce n'est pas constant. Le solaire, ce n'est pas constant, mais une combinaison, un cocktail judicieux de toutes les autres formes d'énergie.

1870 Le gaz naturel, s'il pousse dans ta cour bien, tu le contrôles là, mais là, quand on commence à devoir faire des centaines de puits, fracturer puis échapper du gaz partout, puis après ça, le transporter avec les risques.

1875 Non, non, la chaîne est trop longue pour rien. Je pense que ce gaz-là ce n'est pas pour servir nos intérêts, c'est pour l'exportation, donc c'est une entreprise économique et non pas une entreprise d'énergie alternative. Et puis, ce n'est surtout pas le bon genre d'énergie qui nous permet de régler le problème de gaz à effet de serre. Pour ne pas élaborer plus longtemps sur ce concept-là.

1880 Je ne sais pas si vous avez une réaction, une question à me poser ou quelque chose comme ça, mais...

LE PRÉSIDENT :

1885 Non, Monsieur Landry. Écoutez, votre propos est très clair. Alors, on vous remercie de l'avoir partagé avec les membres de la commission.

M. JEAN-PIERRE LANDRY :

1890 Comme je vous dis, je fais ça à titre de citoyen qui a déjà oeuvré dans l'écologie, les groupes écolos. On en a même fondé un ici à Sherbrooke, et puis on essaie de le faire survivre en participant genre à l'économie locale et à tout plein de choses qui font que, la proximité et puis bon, plein d'affaires de mêmes.

1895 Donc, on ne peut pas dire que je n'ai pas un point de vue un peu contre le gaz naturel, mais c'est que je ne peux pas être pour. Il n'y a rien à faire, je pense qu'il y a des arguments qui font que ce n'est pas la bonne affaire.

LE PRÉSIDENT :

1900 Monsieur Landry, vous avez votre opinion.

1905 **M. JEAN-PIERRE LANDRY :**

Oui, oui, c'est ça. Oui, oui, c'est ça. Je veux dire, c'est une opinion oui, mais je souhaite que vous la voyez comme étant une opinion qui... je ne suis pas juste contre pour être contre. C'est parce que je pense qu'on essaye de voir qu'est-ce qu'on pourrait faire mieux tout en ne sachant pas exactement comment ça va aboutir. Mais je pense que là, dans le cas du gaz naturel, sur cette façon-là, je pense que ce n'est pas une voie à suivre.

1910

LE PRÉSIDENT :

1915

Alors, merci d'avoir partagé votre opinion puis d'avoir contribué à nos travaux, Monsieur Landry.

LE COMMISSAIRE :

1920

Merci.

M. JEAN-PIERRE LANDRY :

C'est bien. Je vous souhaite bonne chance dans... persévérez, vous aussi, lâchez pas.

1925

LE PRÉSIDENT :

Merci, Monsieur Landry. Alors, la commission prend une courte pause de deux minutes, le temps de confirmer le prochain intervenant.

1930

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

1935

REPRISE DE LA SÉANCE

1940

1945

Mme CLAUDIA FORTIN
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02 (DM678)

LE PRÉSIDENT :

1950

Alors, nous allons reprendre la séance avec de nouvelles présentations. J'inviterais maintenant, madame Claudia Fortin, s'il vous plaît.

Mme CLAUDIA FORTIN :

1955

Est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

1960

Nous vous entendons très bien, Madame Fortin, nous vous écoutons 10 minutes, la parole est à vous.

Mme CLAUDIA FORTIN :

1965

Merci beaucoup. Bonsoir, Messieurs, merci pour votre écoute. Mon nom est Claudia Fortin et je représente l'organisme de développement économique, Développement Économique 02. En fait, je siège sur le conseil d'administration.

1970

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter DE02. En fait, c'est un organisme régional qui est né de la volonté des cinq MRC, d'unir leur expertise et leur compétence pour initier et piloter des projets structurants dont les enjeux dépassent les barrières territoriales de chaque MRC. Donc, en résumé, la région a décidé de travailler ensemble sur des enjeux qui touchent toutes les MRC.

1975

Pour vous donner quelques exemples, nous travaillons actuellement sur un projet qui vise à optimiser le transport ferroviaire et aérien. Nous avons une ressource qui y travaille à temps plein.

1980

Nous avons également un projet qui vise à prolonger le réseau gazier au Saguenay-Lac-Saint-Jean, et nous avons également un projet depuis de nombreuses années qui s'appelle « Le comité de maximisation de retombées économiques régionales, le CMAX » que vous avez probablement entendu parler.

1985

Donc, c'est un projet naturellement qui est associé au grand projet et au grand donneur d'ordres, mais c'est aussi à travers ce projet que nous travaillons avec GNL Québec depuis quelques années.

1990

Les administrateurs qui composent le CA de DE sont un représentant politique par MRC et un représentant de corporation Développement Économique. Donc, ce sont 10 personnes qui siègent sur le conseil d'administration.

1995

Le comité de maximisation de retombées économiques, le CMAX, que vous avez probablement entendu parler. En fait, comme son nom l'indique, il a pour mission de maximiser les retombées économiques des grands projets et des grands réseaux d'achat.

2000

Il a vu le jour à la fin des années 90 lors de l'annonce de la construction de l'aluminerie Alcan à Alma à la fin des années 90. À ce moment-là c'était le premier grand projet qui était annoncé et notre milieu a décidé de se mobiliser et de travailler ensemble afin de maximiser les retombées de ce grand projet.

2005

Pour vous donner une idée, ce projet-là a généré des retombées de 787 millions de dollars et dans le pic du projet il y avait sur le chantier 4 500 travailleurs dont 75% étaient des locaux. Donc, c'est pour vous mentionner justement que nous sommes capables avec des emplois de travailler sur des grands projets.

2010

Suite aux résultats très positifs de cette initiative et à ce moment-là il y avait l'annonce de plusieurs grands projets comme la centrale Péribonka, Eastmain, AP60. La région a décidé d'embaucher une ressource permanente en 2006. Ressource qui travaille toujours avec nous depuis ce temps.

2015

Donc, le CMAX a deux objectifs. Le premier, c'est de développer des relations d'affaires basées le concept gagnant-gagnant entre les entreprises de la région et les donneurs d'ordres. Donc, on n'est pas un vendeur de grands projets, et nous ne sommes pas non plus un représentant des entreprises auprès des grands donneurs d'ordres.

Un autre objectif important, c'est de s'assurer que les entreprises régionales obtiennent toute l'information pertinente sur le projet et permettent d'avoir accès aux appels d'offres.

Donc, avec le temps, nous avons développé différents outils, donc une base de données des entreprises dans laquelle il est répertorié l'ensemble des entreprises de la région. Ça, ça nous

2020 permet par exemple d'entrer en contact rapidement avec les entreprises, mais surtout de démontrer le potentiel entrepreneurial des entreprises aux grands donneurs d'ordres.

2025 Nous avons également un autre outil très intéressant qui est un journal des offres qui répertorie l'ensemble des offres d'emploi que les entreprises ont besoin. Donc, ça nous permet de connaître vraiment les besoins des entreprises en termes d'emploi.

Et un tout dernier outil qui s'appelle emploi02.ca, qui permet aux chercheurs d'emploi de recevoir directement les offres d'emploi dans leur boîte courriel.

2030 Donc, c'est quoi la contribution du CMAX au projet GNL? En fait, il est important de mentionner que nous travaillons de concert avec GNL depuis le tout début. On a d'ailleurs conclu avec GNL en décembre dernier une entente de collaboration. Celle-ci créera des conditions pour faciliter et prioriser l'obtention de contrats pour les entreprises de la région.

2035 Permettez-moi de vous nommer quelques éléments de l'entente :

- En fait, GNL Québec dressera et mettra à jour une liste de contrats ou de besoins potentiels en biens et services pouvant représenter un impact pour l'économie régionale;
- 2040 - Il fera connaître également au CMAX ses besoins en matière de main-d'œuvre et de formation. Ceci nous permettra de s'adapter harmonieusement et à l'avance aux différentes situations et demandes potentielles;
- 2045 - Il fera connaître également le calendrier d'octroi des contrats, ainsi que les lots d'approvisionnement applicables à venir;
- GNL et CMAX tiendront régulièrement des rencontres, par l'entremise d'un comité de suivi des retombées régionales;
- 2050 - Ils s'engagent à collaborer mutuellement à la qualification des entreprises régionales;
- Le CMAX pourra également suggérer et discuter des clauses au devis des appels d'offres du projet;
- 2055 - Et fera connaître à GNL les entreprises pouvant se qualifier comme fournisseurs;

2060 - CMAX organisera, en collaboration avec GNL, des salons de sous-traitance, des séances d'information.

Donc bref, comme vous pouvez le constater le CMAX et GNL mettront tout en œuvre pour maximiser les retombées économiques pour nos entreprises.

2065 Pourquoi maintenant avons-nous un intérêt envers le projet GNL? Trois raisons.

2070 La première c'est que le projet va contribuer à inverser les tendances lourdes de la région. Je ne veux pas aller dans les détails, parce que ça a été mentionné à plusieurs reprises par d'autres 12 intervenants et c'est mentionné également dans notre mémoire. Mais vous savez que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a des indicateurs économiques défavorables par rapport au reste du Québec en termes d'emploi, de chômage, vieillissement de la population, bilan migratoire négatif.

2075 Il faut se l'avouer, notre économie et la démographie de la région sont en panne, et ça, depuis plusieurs années. Donc, pour inverser ces tendances lourdes, un sérieux coup de barre s'impose. En ce sens, la concrétisation de projets d'envergures, comme GNL, permettraient, en plus d'une diversification au niveau des emplois, une relance socioéconomique régionale.

2080 De plus, GNL Québec opère dans un secteur énergétique qui permettrait à nos entrepreneurs régionaux de développer une nouvelle expertise des plus profitables. C'est ce qui s'est passé d'ailleurs avec les constructions des barrages hydroélectriques.

2085 Un autre élément, c'est le développement de la zone industrialo portuaire de Saguenay. En juin 2016, Port Saguenay a été reconnu par le gouvernement du Québec comme une des 16 zones industrialo portuaires au Québec et que disposant déjà de plusieurs avantages concurrentiels, la ZIP ne dispose pas encore de certains éléments pour accueillir des grands projets et/ou autre procédé. Donc, c'est certain que la concrétisation d'un projet va donc aider Port Saguenay à finaliser ses infrastructures.

2090 Et un autre élément important, les retombées économiques et structurantes en termes d'investissement, d'emploi et de diversification. Plusieurs emplois seront créés tant au niveau de la construction que des opérations. On parle de 6 000 emplois pendant la construction, environ 300 emplois directs pendant les opérations. C'est certain que ces emplois sont généralement bien rémunérés, auront un impact considérable sur l'économie de la région.

2095 Sur les investissements, nous estimons que sur les 9 milliards d'investissements, 25% , ça, c'est notre estimé, soit 2.3 milliards reviendront à des entreprises d'ici. Vous comprendrez qu'il

s'agit là du plus grand, du plus important montant de retombées économiques régionales jamais observées dans la région.

2100

Et en termes de diversification, Développement Économique 02 et d'autres partenaires que vous avez entendus, voient l'arrivée d'un projet comme GNL l'occasion unique de développer autour du projet lui-même, plus une grappe d'usines qui créeront beaucoup d'autres emplois de qualité et beaucoup de nouvelles opportunités de développement, concrétisant enfin une réelle diversification de l'économie de la région.

2105

Donc, pour toutes ces raisons, Développement Économique 02 donne son appui avec les recommandations suivantes :

2110

- Que GNL respecte l'entente de collaboration signée et à poursuivre son travail de collaboration afin de maximiser les retombées économiques sur toute la région, de la construction aux opérations;

2115

- Demande à GNL de maximiser sa politique de carboneutralité qui permettra l'atteinte d'un nouveau standard au sein de son secteur d'activités;

2120

- Que GNL s'engage à informer, préparer, inviter et encourager les entreprises manufacturières, équipementiers, firmes-conseils de la région à participer à toutes les étapes de la construction et des opérations de ce complexe, ceci afin, entre autres, de faciliter le transfert de connaissances et l'acquisition maximale de nouveaux savoir-faire à l'échelle régionale;

2125

- Rendre disponible à des fins de diversification économique régionale la chaleur résiduelle qui sera émise par son procédé d'opération

- de prévoir un mode d'accès pour la région au gaz naturel liquéfié que l'usine produira

- et de collaborer à la mise en place d'une usine connexe;

2130

- Et finalement, recommande que des suivis environnementaux rigoureux soient mis en place, en concertation avec le milieu, comme ceux mentionnés dans l'étude d'impact sur l'environnement.

Donc, ça complète ma présentation.

2135

LE PRÉSIDENT :

2140 Alors, merci, Madame Fortin.

Mme CLAUDIA FORTIN :

2145 Avez-vous des questions?

LE PRÉSIDENT :

 Merci d'avoir présenté votre collaboration avec le projet GNL.

2150 **LE COMMISSAIRE :**

 Merci, c'était très clair.

LE PRÉSIDENT :

2155 Alors, merci beaucoup de votre contribution à nos travaux, Madame Fortin. Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée.

Mme CLAUDIA FORTIN :

2160 Merci. Vous aussi.

**Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE
MÈRES AU FRONT (DM1887)**

2165

LE PRÉSIDENT :

2170 Donc, j'invite maintenant Anaïs Barbeau-Lavalette, s'il vous plaît.

Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE :

2175 Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

Bonjour, Madame.

2180

Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE :

Est-ce que vous m'entendez bien?

2185

LE PRÉSIDENT :

Très bien. La parole est à vous. La commission vous écoute.

Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE :

2190

Merci beaucoup. Bien, d'abord vous êtes courageux. Vous avez mon admiration d'encaisser tout ce contenu.

2195

Bien voilà, je vous salue. Je m'appelle Anaïs Barbeau-Lavalette. Je m'adresse à vous au nom des Mères au front. Mères au front est un mouvement panquébécois qui regroupe des milliers de mères à travers le territoire. On s'unit pour protéger l'avenir de nos enfants face aux changements climatiques et à la crise de la biodiversité.

2200

Donc, je prends la parole au nom de tous les enfants évidemment, mais aussi au nom des miens, Manoé, mon grand garçon, Ulysse, mon deuxième, Mishka ma petite fille. Je sais que ce n'est pas nécessairement dans votre mandat de répondre à des questions, mais je voulais quand même savoir si vous étiez papa ou grand-papa, si vous avez des enfants autour de vous?

LE PRÉSIDENT :

2205

Bien, pour vous répondre, oui, Madame.

LE COMMISSAIRE :

2210

Oui, Madame.

2215

Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE :

2220

O.K. Merci de me répondre. En fait, parce que c'est vraiment en fait, c'est aux parents, ces aux papas ou aux grands-parents ou aux oncles que je m'adresse. C'est cette part-là de vous qui m'intéresse puis c'est vraiment cette part-là de moi qui s'adresse à vous aujourd'hui, c'est la maman qui vous parle au nom des Mères au front.

2225

Donc, nous Mères au front on est là pour prendre le relais des voies et des espoirs de nos enfants, de vos enfants, qui marchent dans la rue et revendiquent un futur et un horizon où tout n'est pas juste une succession de catastrophes puis de deuils. On vit une époque difficile puis je pense que ça prend aussi des décisions qui s'orientent vers un futur lumineux.

2230

On s'oppose à la réalisation du projet Énergie Saguenay et Gazoduq. Aujourd'hui on se lève pour protéger nos enfants. Nos enfants qui ne veulent plus faire d'enfants. Nos enfants qui appellent à l'aide depuis longtemps déjà, de plus en plus fort. Nos enfants, volcans de promesses, qu'on a invités dans cette vie-là en leur parlant de beauté, de douceur, de vertige, de possibles.

2235

Nous sommes celles qui mettent au monde. Celles qui nourrissent et celles qui soignent. Nous sommes fières et en colère. Aimantes et décidées. Nous exigeons des gestes forts et immédiats. De la droiture, de la rigueur scientifique et du courage politique. On est de partout, on est innombrables. D'un océan à l'autre et bien au-delà.

2240

Nous sommes la mère béluga qui meure en mettant bas et la mère rorqual heurtée et massacrée par les hélices de géants de métal dans son fleuve, pour faire des parallèles. On est toutes les mères. On est même la vôtre et on est en colère. Et vous savez que notre colère est juste. Nous voulons un avenir.

2245

En tant que mère, en tant que parent, nous nous donnons corps et âme pour l'avenir de vos enfants, vous le savez si vous en avez autour de vous, pour que ces enfants-là deviennent des belles personnes, pour qu'ils s'épanouissent. On leur enseigne des bonnes valeurs. On leur enseigne à aimer, à penser aux autres, à partager, à respecter, la belle base. On leur apprend à s'émerveiller, à voir la beauté, à la créer aussi cette beauté-là, à la propager.

2250

On leur offre des cours de danse, des cours de soccer, de peinture pour qu'ils se développent, pour qu'ils exploitent leur plein potentiel. On leur enseigne les maths, les sciences, l'art pour qu'ils aient les connaissances et les aptitudes pour foncer dans l'avenir puis pour voler de leurs propres ailes. Puis on leur apprend à réfléchir aux conséquences de leurs actions aussi.

2255 À protéger la nature, à ne pas jeter leurs déchets par terre, de ne pas gaspiller la nourriture, pas faire mal aux arbres. On a tout déjà dit ça.

2260 Mais c'est ça, on se demande vraiment à quoi ça sert tous ces enseignements-là, très basics, là, si eux ils vivent dans l'adversité quotidienne des changements climatiques. Moi, mes enfants commencent à lire puis ils me questionnent tous les jours sur qu'est-ce que je fais, maman? Puis, moi je ne sais plus quoi leur répondre. Je ne sais plus comment les protéger par rapport à cette catastrophe-là.

2265 Quand je les regarde dans mes yeux, je veux être capable de leur parler de beauté puis de futur, d'infini puis pas de guerre, puis de famine puis de tornades, de feux de forêt ou de pandémie, même si on n'a pas le choix d'essayer de mettre des mots sur tout ce qui se passe.

2270 Mais là, je ne sais plus comment leur parler du futur puis je ne sais plus quel futur on est en train de leur léguer en fait. J'ai du mal à suivre les décisions qui sont en train d'être prises.

Puis on ne s'en cachera pas, les décisions qu'on est en train de prendre aujourd'hui, bien c'est à eux que vont revenir les conséquences. C'est eux qui vont se demander : mais qu'est-ce que vous avez fait? Avez-vous pensé à nous? Parce qu'eux, ils n'ont pas de micro aujourd'hui. Moi, mes petits, ils dorment, ils ne peuvent pas venir prendre la parole.

2275 Les scientifiques du GIEC nous disent qu'on doit réduire drastiquement notre production et notre consommation d'énergie fossile afin de ralentir les changements climatiques, drastiquement.

2280 Si le gouvernement Legault était à l'écoute de la science climatique, il y en n'aurait pas d'audiences publiques sur l'environnement sur le complexe de liquéfaction de gaz naturel Énergie Saguenay.

2285 Comment ça se fait qu'avec toutes les connaissances dont on dispose, toutes les pistes de développement économique écologique et socialement responsable qui existe, on en est encore à envisager de construire des nouvelles infrastructures qui permettent d'augmenter notre production et notre consommation d'énergie fossile.

2290 Donc, par respect pour l'avenir de nos enfants, le gouvernement aurait déjà dû rejeter du revers de la main ce projet de gaz fossile.

D'ailleurs, la jeune génération, nos enfants et les vôtres ils n'en veulent pas de ce projet-là. Il y a 48 associations qui représentent 300 000 étudiants, ce n'est pas rien, là, 300 000 étudiants

2295 qui se lèvent pour parler aujourd'hui alors qu'il y en a bien d'autres des problèmes à gérer, là. Ils ont été catégoriques puis ils ont exigé l'arrêt immédiat du projet de GNL. C'est leur seul pouvoir d'élever la voix. Il faut qu'on résonne à cette levée de voix là. On doit les entendre.

2300 Ce type de projet là il n'est pas compatible avec la crise climatique. Il appartient au siècle passé. C'est ça qu'ils essaient de nous dire, pas dans la colère, juste dans : please, écoutez-nous. Ils font entendre leur voix.

2305 Là, j'ai le goût de me faire... ça va demander peut-être un petit effort d'imagination, mais je vais me faire la voix publique de Vincent Boisclair qui est un étudiant de 25 ans, qui a partagé un message sur les médias sociaux, un cri du coeur assez singulier et touchant. Puis j'avais envie de porter sa voix vers vous en fait.

2310 Il demandait à François Legault, il lui adressait la parole parce que François Legault demande aux jeunes de faire partie de la solution. Donc, c'est un peu une réplique de Vincent Boisclair, 25 ans qui lui dit, donc je vous lis un extrait de son adresse à monsieur Legault. Il lui dit :

2315 « *J'aimerais bien ça vous écoutez, Monsieur Legault, mais c'est bizarre, j'ai plus de difficulté ces temps-ci, sachant que depuis que je suis né on ne nous écoute pas. Ça fait depuis que je suis en couche qu'on me dit qu'on vit dans une crise, une crise climatique. C'est vous qui me l'avez appris, c'est vous qui me dites que dans les nouvelles, bien que parti comme c'est là, mon futur ne sera jamais aussi beau que le vôtre. Puis ça, bien vous le savez puis vous décidez de ne pas agir, en toute impunité, au nom de notre sacro sainte croissance économique, que je n'ai jamais choisie, ni même demandée.*

2320 *Recycler, composter, covoiturer, on le sait que ce n'est pas assez. C'est comme si aujourd'hui on disait : lavez-vous les mains, c'est juste une petite grippe, ça va passer. Mais ça ne marche pas. Ça ne marche pas plus pour la crise climatique. On a besoin de mesures drastiques et radicales. Je demande un avenir de qualité. C'est juste ça que je veux. Je veux juste avoir le droit de respirer un air (inaudible). Est-ce que c'est trop demander?*

2325 *Ça fait que c'est à mon tour, je vous le dis, vous pourriez faire partie de la solution, mais au lieu, en pleine pandémie, on y voit un pipeline, Gazoduq GNL jusqu'au Saguenay. »*

Ça, c'était Vincent, 25 ans, par mon entremise.

2330 Donc, la crise de la COVID et la crise climatique c'est une seule et même crise. C'est la plus importante que les humains n'ont jamais fait face. Les scientifiques nous le disent, les

mêmes activités motrices du changement climatique et de la destruction de la biodiversité stimulent les risques de pandémie en raison de leur impact sur notre environnement.

2335 À moins d'une transformation radicale du système économique qui détruit, la nature, les pandémies comme la COVID-19 vont se multiplier, faire plus de morts. On doit réduire l'empreinte humaine sur la nature, traîner les activités humaines qui entraînent la destruction de la biodiversité.

2340 Nos enfants ils en font déjà des énormes sacrifices pour protéger tous ceux qui les entourent du virus, puis en retour il faut qu'on fasse quelque chose nous aussi pour les protéger de l'autre crise, la crise climatique.

2345 Pourtant il y a des meilleurs projets économiques qui existent pour créer des emplois tout en préservant l'environnement, pensons à l'efficacité énergétique, la production d'énergie renouvelable, l'économie circulaire, l'écoforesterie, l'écotourisme, l'agriculture biologique régénératrice, la rénovation et la construction écologique. Ils ne savent pas encore le formuler comme ça nos enfants, mais c'est à ça qu'ils rêvent.

2350 Il faut qu'on n'arrête d'opposer écologie et économie, ça, c'est d'une autre époque. Ça peut cohabiter. Ces enfants-là on les a mis au monde, puis c'est pour leur offrir un avenir.

2355 Je vais conclure maintenant, Messieurs les Commissaire. On s'attend juste à de la rigueur puis à du courage puis vous avez la chance d'avoir les postes que vous avez. On ne demande pas d'énormes changements, on demande d'avoir le courage des postes que vous occupez, prenez les décisions en ayant la tête et le cœur au service de ces futures générations. Eux autres, ils ne peuvent pas se défendre. Ils comptent sur vous. Je le sais. C'est eux qui décident en haut qu'est-ce qu'on peut leur dire. Je parle pour eux.

2360 Nous mères et grands-mères on est nombreuse, on est partout et on insiste, on veut que la vie gagne. C'est notre devoir de mère de la protéger et aussi le vôtre. Puis on va tout faire pour. Personne ne va passer sur le corps de nos enfants avant de passer sur le nôtre.

2365 Nous sommes et serons leur mur de mères, nombreuses et là pour rester. Nous bercerons d'un bras et brandirons l'autre. L'amour de nos enfants est notre arme de construction massive pour la suite du monde. À vous mes enfants, à vous enfants du monde, on est là pour vous protéger.

2370

Messieurs les commissaires Bergeron et Pilotto, je m'adresse à votre coeur de père puis à votre humanité pour l'amour de nos enfants du futur que nous voulons léguer, vous devez refuser le projet GNL Québec.

2375

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

LE PRÉSIDENT :

2380

Alors, merci, Madame Barbeau-Lavalette, d'avoir livré votre témoignage à la commission. Alors, merci aussi de la contribution que vous donnez à nos travaux et je vous informe que vous êtes la dernière personne qui va avoir le droit de parole dans le cadre de la présente commission.

2385

Alors, je vous souhaite une bonne soirée puis je vous remercie beaucoup de votre témoignage.

LE COMMISSAIRE :

Et vous pouvez embrasser vos enfants de la part des vieux commissaires.

2390

Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE :

Je vais aller le faire tout de suite. Je veux leur dire que j'ai eu la chance de vous parler. Ils vont être fiers. Merci, merci à vous.

2395

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2400

Mme ANAÏS BARBEAU-LAVALLETTE :

Au revoir.

LE PRÉSIDENT :

2405

Alors, ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique concernant le *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec incorporée.*

2410 Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés et les transcriptions des séances dans le site Web du BAPE. La Webdiffusion des séances est différée, est également disponible.

2415 Alors, je rappelle que les personnes qui désirent exercer leur droit de rectification par écrit auront jusqu'au 13 novembre prochain pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, je vous invite à contacter notre coordonnatrice, madame Geneviève Grenier, car à défaut de le faire, la commission pourrait décider de ne pas accepter votre rectification si vous dépassez ce délai.

2420 Nous vous rappelons également que ce droit sert à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises.

2425 Alors, la commission d'enquête poursuit ses travaux pour que son rapport soit déposé au ministre du Développement durable de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques. La commission d'enquête tient à exprimer son appréciation aux personnes qui se sont intéressées à ses travaux en posant des questions, en déposant un mémoire ou en participant à l'audience publique.

2430 Elle remercie également les personnes-ressources et l'initiateur pour leur collaboration à ce processus public. Et je m'en voudrais de ne pas remercier également l'équipe du Bureau des audiences publiques qui a rendu possible l'ensemble de l'exercice de consultation que nous avons réalisé. Je pense à l'équipe technique, nos analystes qui ont écouté l'ensemble des propos qui ont été tenus devant la commission, ainsi qu'à nos sténographes qui ont religieusement noté l'ensemble des mots qui nous ont été exprimés.

2435 Alors, je vous remercie de votre attention, de votre intérêt à nos travaux et je vous souhaite une bonne fin de soirée.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

2440

2445

2450

2455

Je soussignée, CINDY LAVERTU, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen de la sténotypie, par visioconférence et selon la qualité de celle-ci, le tout selon la loi.

2460

ET J'AI SIGNÉ :

2465


Cindy Lavertu, s.o.